

ACTUALITÉS

Mobilisation monstre contre les feux de forêt

Page A 3



GOLF

Un 10^e tournoi majeur pour Tiger Woods

Page B 4

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 159

LE LUNDI 18 JUILLET 2005

87c + TAXES = 1\$

MONTRÉAL 2005

Libre comme l'eau

Filion et Benfeito offrent le bronze au Canada

Q uoi de plus approprié pour amorcer des Jeux aquatiques universels qu'un bon déversement de flotte? Après tout, les médailles remises au cours des XI^e championnats du monde FINA Montréal 2005 épousent la forme de gouttes d'eau. Hier matin et hier après-midi aussi un peu, il suffisait de regarder le ciel de travers pour s'en prendre une généreuse portion en pleine poire.



Jean Dion

Mais on ne va pas commencer à chipoter. S'il est ardu de prendre des notes lisibles trois heures plus tard dans un contexte de site avec pas de toit, l'ondée présente un avantage: les gradins sont en parfaite symbiose avec les athlètes. Cela crée des liens durables. Le hic, c'est que les nues sont si basses qu'elles habillent la cime des immeubles du centre-ville montréalais dont on prometait que la contemplation allait sérieusement enrichir l'expérience FINA. Oublions donc, pour cette fois, le projet d'aller vérifier les progrès du water-polo féminin ouzbek, et filons d'un pas lesté quoique vaguement boueux vers le bassin de l'île Notre-Dame, où ont lieu les épreuves de nage en eau libre.

Là, rien à redire. Vue imprenable sur l'autoroute et, par-delà, sur les souriants blocs appart rouge brique du grand Longueuil. (D'ailleurs, soit dit au passage puisqu'il est question de construction, les vacances d'icelle ne sont pas encore arrivées partout. Fou ce qu'on pouvait voir de personnel, hier, en train de clouer des clous, de scier du bois, d'agrafer des affiches. Hypothèse provisoire: cinq mois, c'est un peu juste pour se préparer à accueillir la planète.) Le panorama a son importance puisque la natation longue

VOIR PAGE A 8: EAU

À lire en page B 4

■ Premier jour, première médaille



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Gonflées à bloc par les quelques milliers de spectateurs dans les gradins à l'île Sainte-Hélène, les jeunes plongeuses du club CAMO Meaghan Benfeito et Roseline Filion ont procuré au Canada sa première médaille des Championnats du monde de sports aquatiques, hier, en touchant le bronze de l'épreuve synchro à la tour.

Irak: Londres songe à un retrait d'ici un an

La Grande-Bretagne pourrait commencer à réduire le nombre de ses soldats présents en Irak au cours des 12 prochains mois, a affirmé hier le ministre britannique de la Défense John Reid.

Interrogé sur CNN, le ministre a ajouté que ni la Grande-Bretagne ni les États-Unis n'avaient d'ambitions impérialistes en Irak et que les forces irakiennes devaient prendre la responsabilité de la sécurité. «Nous attendons avec impatience le jour où les Irakiens

VOIR PAGE A 8: IRAK



KAREN BALLARD REUTERS

Saddam Hussein en juillet 2004.

Un premier procès pour Saddam

Bagdad — Saddam Hussein et trois autres anciens dirigeants irakiens seront jugés prochainement pour le massacre de 150 civils perpétré en 1982 dans le village chiite de Dujail, au nord de Bagdad, a annoncé hier le tribunal spécial irakien.

S'il était reconnu coupable dans ce premier procès contre lui, Saddam Hussein pourrait être condamné à la peine capitale.

Raid Jouhi, le juge responsable du tribunal, a annoncé la fin l'enquête préliminaire sur ce massacre commis le 8 juillet 1982 par les forces de sécurité

VOIR PAGE A 8: SADDAM

À lire en page B 1

■ Combien de civils irakiens ont été tués?

ACTUALITÉS



JORGE SILVA REUTERS

Un drapeau rouge, flottant sur une plage de Cancún, avertit les éventuels baigneurs de l'approche de l'ouragan Emily.

Emily avance vers Cancún

Après s'être abattu sur la Jamaïque samedi, Emily, le plus violent ouragan jamais observé à cette saison dans l'Atlantique, a contourné les îles Caymans hier pour avancer vers le Mexique, avec des rafales de vent atteignant les 235 km/h. Dotée d'une force de catégorie 4, Emily devait s'abattre hier soir ou tôt ce matin sur la péninsule du Yucatán, où les autorités mexicaines ont lancé l'évacuation de 70 000 à 80 000 personnes sur 160 km de côtes. Elles ont également procédé au relogement, hier matin à Cancún, de quelque 30 000 touristes, dont 70 % d'étrangers.

■ À lire en page A 4

L'ENTREVUE

Assumer son regard

La journaliste Michaëlle Jean veut faire «reculer l'indifférence»

Michaëlle Jean n'avait pas 30 ans quand elle est devenue une figure de proue du journalisme télévisé. Auparavant, elle s'était consacrée à l'étude des langues, comme si elle avait su d'instinct que cet apprentissage allait devenir un outil précieux pour le travail qu'elle effectue maintenant. Selon elle, le journalisme exige davantage qu'un engagement personnel. Car il est instrument de démocratie.

SOLANGE LÉVESQUE

En 1968, François Duvalier règne en dictateur sur Haïti; Michaëlle Jean est encore une enfant quand sa famille se voit forcée de quitter son pays pour s'installer au Québec. «Je me suis bien intégrée ici depuis, mais j'éprouve encore de la colère quand je pense à

Haïti, à l'irresponsabilité des gouvernements qui s'y sont succédé.»

Après avoir terminé son secondaire à 15 ans, voyagé et conquis son autonomie, elle complète une maîtrise en langues et littérature comparée tout en travaillant auprès du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de

VOIR PAGE A 8: MICHAËLLE JEAN



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Michaëlle Jean, photographée au Centre de l'information de Radio-Canada, son lieu de travail: «Penser, c'est déjà être dans l'action.»

INDEX

7	8373	00064	
1			
Annances	B 2	Idées	A 7
Automobile	B 6	Météo	B 5
Avis publics	B 5	Monde	B 1
Culture	B 7	Mots croisés	B 5
Décès	B 2	Religions	B 5
Économie	A 5	Sports	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

« Le petit livre du Grand Tout »



Tout l'univers sur un tee-shirt Dan Falk

280 pages • 24,95 \$

www.editionsfides.com





L'événement
FORMULE GAGNANTE
Honda

0\$
comptant
en location

1,9%
financement
à l'achat[†]

Berline ou Coupé
Civic DX 2005

Berline ou Coupé
Civic SE 2005

En location

En location

198\$*

par mois/60 mois

218\$*

par mois/60 mois

0\$
dépôt
de sécurité

Incluant
120 000 km
Transport et préparation inclus
en location seulement



Berline Civic Si
illustrée



Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois. Berline ou Coupé Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX et EM2115P) et Berline ou Coupé Civic SE 5 vitesses (modèle ES1535PX et EM2125PX). Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline ou Coupé Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX et EM2115P) : a) 198 \$, b) 0 \$, c) 11 880 \$. Berline ou Coupé Civic SE 5 vitesses (modèle ES1535PX et EM2125PX) : a) 218 \$, b) 0 \$, c) 13 080 \$. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles. †Taux de financement à partir de 1,9% à l'achat pour 36 mois.

ACTUALITÉS

Alcool, chômage et inflation font grimper la criminalité

La délinquance n'est pas que l'affaire des jeunes hommes, montre une étude de Statistique Canada

BRIAN MYLES

L'alcool, le chômage et l'inflation forment un cocktail explosif à la source d'une grande partie des problèmes de criminalité au Canada.

La recette du crime vient d'être percée avec une nouvelle étude de Statistique Canada, qui va au-delà du vieillissement de la population pour expliquer les variations, sur une période de 40 ans, de quatre types d'infraction (homicides, vols qualifiés, introductions par effraction et vols de voiture).

En croisant l'évolution de ces crimes avec le taux de chômage, l'inflation et la consommation d'alcool, les chercheurs sont arrivés à d'intéressantes découvertes. Plus il y a de chômage et de consommation d'alcool, plus il y a de meurtres au Canada. Lorsque le chômage grimpe de 1 %, le taux d'homicides fluctue à la hausse d'environ 0,39 %. Une augmentation de 1 % de la consommation d'alcool s'accompagne quant à elle d'une hausse de 1,38 % du taux d'homicides.

Dans les périodes de forte inflation, comme à la fin des années 1980, les crimes imputables à des motifs financiers (vols et introductions par effraction) connaissent un soubresaut. Le taux de chômage joue pour peu dans l'évolution des infractions motivées par l'appât du gain. Lorsque l'inflation est élevée, l'augmentation du prix des biens et des taux d'intérêt vient miner le revenu réel disponible. L'écart entre le prix des biens et les salaires peut faire basculer dans le clan des criminels des personnes déjà enclines à violer les lois. L'inflation récompense les auteurs de crimes à motivation financière en raison de l'expansion d'un marché noir caractérisé par une forte demande et de gros profits.

«À partir des résultats, il est possible de conclure que les années où certains problèmes sociaux sont fréquents tendent aussi à être des années où les taux de criminalité sont



ARCHIVES LE DEVOIR

Une augmentation de 1 % de la consommation d'alcool s'accompagne quant à elle d'une hausse de 1,38 % du taux d'homicides, révèle Statistique Canada.

élevés», concluent les chercheurs du Centre canadien de la statistique juridique, dans leur étude intitulée *L'exploration des tendances de la criminalité au Canada*. «Cet

étude a révélé que les années où les taux d'inflation sont élevés tendent à être des années où les taux de crimes imputables à des motifs financiers sont supérieurs, tandis

que les années où les taux de consommation d'alcool par habitant et de chômage sont élevés sont généralement des années où les taux d'homicides sont supérieurs.»

Plus qu'une question d'âge

La criminologie a largement imputé au vieillissement de la population la baisse marquée du crime observée depuis le début des années 1990. Dans toutes les nations occidentales, le crime est surtout l'affaire des jeunes hommes. Plus la cohorte des hommes de 15 à 24 ans est importante au sein d'une population, plus la délinquance y est enracinée.

À titre indicatif, les 15 à 24 ans représentaient 14 % de tous les Canadiens en 2003, mais ils étaient responsables de près de la moitié des crimes contre les biens et du tiers des crimes de violence. Lorsque le poids de cette cohorte s'effrite dans la pyramide démographique, comme c'est le cas au Canada et aux États-Unis, les taux de comportements délictueux tendent à s'estomper.

Si l'équation reste valide, elle n'explique pas tout. Statistique Canada a remarqué que les taux de crimes avec violence ont progressé jusqu'à 1993 avant d'entamer leur phase de déclin. La proportion des 15 à 24 ans régressait pourtant depuis le début des années 1980, et celle des 25 à 34 ans depuis la mi-80. En fait, le déclin des 15 à 24 ans dans la pyramide des âges s'est fait ressentir seulement au chapitre des introductions par effraction.

L'étude confirme qu'il faut creuser plus à fond pour détecter les racines profondes de la criminalité. En règle générale, les indicateurs économiques ne font pas partie de la boîte à outils des criminologues. Les auteurs suggèrent donc que le chômage et l'inflation soient désormais inclus dans l'analyse macroéconomique de la criminalité.

Le Devoir

NORD DU QUÉBEC

Mobilisation monstre pour éteindre les feux de forêt

FRÉDÉRIQUE DOYON

Les ressources humaines et mécaniques engagées dans la lutte contre les feux dans le nord du Québec atteignent des proportions inégalées. La fin de semaine a été particulièrement éprouvante pour les forêts québécoises, la chaleur et les vents fouettant l'ardeur des flammes.

Quelque 950 sapeurs-pompiers, dont 450 venant de l'extérieur du Québec, sont déjà sur le terrain, où quelque 130 feux brûlaient encore hier soir. Ces chiffres n'incluent pas le personnel des avions-citernes et de bureau. De plus, 80 hélicoptères et 18 avions-citernes patrouillent et arrosent du haut des airs. Une centaine d'autres sapeurs-pompiers doivent également arriver d'Alberta sous peu. «Je ne me souviens pas d'avoir vu autant de personnes de l'extérieur de la province», indique le porte-parole de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), Gérard Lacasse. «C'est très rare qu'on a pu s'approcher d'un effectif aussi important.»

Une centaine de soldats du feu en provenance des États du Maine, du New Hampshire et de New York sont à pied d'œuvre sur le territoire québécois. À elle seule, la Colombie-Britannique a dépêché 364 sapeurs, une contribution exceptionnelle. «C'est presque autant qu'on a d'employés à la SOPFEU, s'étonne M. Lacasse. Autant (la province de l'Ouest) a demandé l'aide en 2003, autant cette année, elle collabore de façon impressionnante.»

Jusqu'à ce jour, 750 feux ont ravagé près de 400 000 hectares, alors que, dans les cinq dernières années, on enregistrait, en moyenne, à cette date, 380 incendies ayant rasé quelque 50 000 hectares. Les feux encore actifs sont particulièrement concentrés dans le secteur délimité par les villes de Val d'Or, Matagami et Chibougamau. Aucun avis d'évacuation n'a été émis, puisque un seul incendie s'est déployé près d'un village, soit à 20 km de Le-

bel-sur-Quévillon. «On regarde ça de près, parce que c'est une municipalité où, dans un horizon de 20 km, le feu faisait des pointes à 2 km/h hier (samedi), rapporte le porte-parole de SOPFEU. Mais aujourd'hui, on est en mesure de le contenir dans plusieurs portions de son périmètre.»

La menace de la foudre

Si la grande majorité des feux était contenue ou maîtrisée hier, une trentaine de foyers récents mobilisaient de nouvelles troupes cette fin de semaine, notamment à l'ouest-nord-ouest du Lac-Saint-Jean, et 16 étaient toujours considérés «hors contrôle» hier. Dans ces derniers cas, la superficie des feux dépasse souvent les 2000 hectares.

La SOPFEU est surtout aux prises avec des feux déclenchés par la foudre. «Ce qui est différent cette année, c'est le nombre de feux de foudre survenus simultanément dans des régions assez concentrées.» Seuls neuf des incendies actifs sont d'origine humaine, ce qui rassure l'organisme du point de vue de la prévention.

Mais les feux provoqués par la foudre sont d'autant plus éprouvants que celle-ci frappe de manière erratique. «Les feux allumés par l'homme sont généralement répartis de façon plus égale sur le territoire et assez facile d'accès, tandis que la foudre peut allumer deux, trois, 15, 25 foyers» en même temps dans des endroits plus isolés, explique M. Lacasse. Et déplacer les effectifs d'un endroit à l'autre fait perdre du temps précieux.

Les autorités se faisaient toutefois plus rassurantes hier. «Avec l'arrivée du front de pluie, on sent qu'il y a une baisse de l'activité des feux», affirme le porte-parole. Mais les orages annoncés ne laissent pas présager de meilleurs lendemains. «On espère qu'il y aura assez d'eau pour calmer certains feux parce que la foudre va nous en allumer d'autres, c'est trop sec présentement.»

Le Devoir

Les caisses du Parti libéral du Canada sont difficiles à renflouer

Ottawa — Si la caisse d'un parti constitue un bon indicateur de sa santé, alors le Parti libéral du Canada (PLC) est enrhumé et certains craignent désormais la pneumonie.

À la tête du pays durant presque tout le siècle dernier et au pouvoir depuis 1993, le PLC a récolté 5,2 millions de dollars l'an dernier en dons d'entreprises, soit moins de la moitié de la cagnotte de 10,9 millions de son rival, le Parti conservateur.

Dans la première moitié de 2005, entre janvier et mars, les libéraux ont été plus chanceux en recueillant 2,2 millions, mais la somme reste inférieure aux 2,6 millions des conservateurs pour la même période.

Les travaux de la commission Gomery, ses révélations dévastatrices, ont nui aux efforts du PLC. Citons notamment le témoignage du publicitaire Jean Brault, qui a déclaré avoir fourni 1,1 million à la caisse occulte de la section québécoise du parti en échange de contrats fédéraux. D'autres témoins ont contredit ces propos, mais le mal était fait.

«Qui voudrait être associé à ce type de financement?», s'est demandé le directeur exécutif des conser-

vateurs, Ian Brodie. *Je m'attends à ce qu'ils [les libéraux] aient du mal à récolter des contributions individuelles durant le reste de l'année.*

En privé, certains libéraux ont admis qu'ils avaient dû freiner leurs opérations de financement après la sortie de Jean Brault. «Il vient un temps où il faut tout simplement se dire: "ce n'est pas le bon moment pour aller cogner chez quelqu'un", a dit un des vieux routiers du PLC sous le couvert de l'anonymat. *Vous verrez que le deuxième trimestre n'a pas été aussi bon que le premier, je crois.*»

Le directeur exécutif de la formation, Steve MacKinnon, a dit que les chiffres du trimestre se terminant à la fin de juin n'étaient pas encore prêts. Mais il a minimisé l'effet de rصاص causé par le scandale en rappelant que son parti a tourné la page. «Le lendemain de la fin des audiences publiques de la commission Gomery, nous avons organisé un souper-bénéfice très réussi à Montréal, en présence de 1200 participants.»

Mais même sans le scandale des

commandites, le PLC devra trimer dur pour reprendre sa présence financière traditionnelle, en partie en raison de son ancien chef, Jean Chrétien. L'ex-premier ministre avait en effet fait adopter à la fin de son règne, il y a deux ans, une loi sur le financement des partis qui

Les travaux de la commission Gomery ont nui aux efforts du PLC

restreint de façon draconienne les contributions des entreprises et des riches particuliers, en vue d'assainir les mœurs politiques.

En vertu des dispositions entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2004, les entreprises ne peuvent contribuer à la caisse nationale des partis et peuvent verser au maximum 1000 \$ aux associations de circonscriptions. Le plafond a été fixé à 5000 \$ pour les particuliers. L'année précédant la nouvelle loi, le PLC avait rafié 24 millions.

Selon l'ancien président du parti, Stephen LeDrew, qui avait qualifié la nouvelle loi de «stupide», M. Chrétien voulait redorer son image avant de prendre sa retraite.

Nombre de responsables libéraux ont toutefois continué de faire affaire avec les dirigeants de

grandes entreprises en leur demandant de verser leur don à titre personnel. Ainsi, dans la liste publiée plus tôt en juillet par Elections Canada, on apprend que huit des membres de la famille McCain, qui contrôle Maple Leaf et McCain, ont totalisé des contributions de plus de 33 000 \$ aux libéraux en 2004.

De même, les Desmarais de Power Corp. ont été généreux, ainsi que le vice-président de Power John Rae, un proche de M. Chrétien, pour un total de 25 000 \$ provenant de membres de Power.

Le patron des revenus au PLC, Larry Tannenbaum, a défendu le geste des McCain et des Desmarais, dont les épouses contribuent également en versant les 5000 \$ maximaux prévus.

Si les libéraux disposaient d'un bassin de donateurs de 17 800 en 2004 et de 5400 au premier trimestre de 2005, les conservateurs ont misé plutôt sur un bassin élargi de 68 300 contributeurs en 2004 et de 28 000 pour les premiers trois mois de 2005, mais qui versent des contributions plus modestes qu'au PLC.

Presse canadienne

Panne de deux heures pour 400 000 foyers québécois

Près de 400 000 foyers québécois ont été privés d'électricité hier entre 13h30 et 15h30. La majorité des résidents impliqués (153 000) habitent la région de Montréal.

La panne a aussi touché 89 000 résidences des Laurentides et de l'Outaouais, 65 000 de la vallée du Richelieu et 49 000 de la région de Québec.

Hydro-Québec a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'interruption. «Ce qu'on sait, c'est que trois lignes de transport de la région de la Baie-James ont arrêté de fonctionner, a expliqué au Devoir Isabelle Phoenix, porte-parole d'Hydro-Québec, tout en soulignant la rapidité avec laquelle le

courant avait été rétabli. *On sait aussi que cela n'a pas de lien avec les feux de forêt, mais on est toujours à enquêter sur la raison exacte.* Les résultats devraient être connus aujourd'hui.

Au début du mois de juin, les incendies faisant rage dans le Nord québécois ont provoqué des pannes d'électricité dans 350 000 foyers de la province à l'heure de pointe.

La chaleur extrême avait déclenché les systèmes d'autoprotection des trois lignes de transport de la Baie-James, entraînant des délestages dans le réseau de distribution qui alimente le Sud québécois.

Le Devoir

EN BREF

Trop malade pour subir son procès

Toronto — Un médecin qui serait impliqué dans le scandale du sang contaminé serait trop malade pour subir son procès, prétend son avocat aujourd'hui en cour. Ancien dirigeant de la Société canadienne de la Croix-Rouge, le Dr Roger Perrault souffre de sérieux problèmes cardiaques et pourrait subir des pressions insupportables s'il avait à répondre aux allégations voulant qu'il ait autorisé la distribution de produits sanguins infectés au VIH à des patients hémophiles, a soutenu son avocat, Eddie Greenspan. «Des témoins interrogés ont indiqué qu'il pourrait mourir si le procès se prolongeait, c'est là la question», a dit M^r Greenspan. — PC

Hypertension: un traitement plus prometteur

Québec — Une nouvelle classe de médicaments contre l'hypertension, qui font effet pendant 24 heures, s'avère prometteuse pour en diminuer les complications, qui surviennent très souvent le matin entre 4 h et 11 h. Une étude menée récemment par l'Unité de recherche sur l'hypertension au Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) montre que ces nouveaux médicaments pourraient éventuellement remplacer la pharmacopée actuelle à portée plus limitée (de cinq à huit heures). Pas moins de 800 personnes ont participé et en Europe ont participé aux essais cliniques. — PC

Restaurations de crystal

Spécialisé dans le taillage de crystal traditionnel

Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal
514-484-8332
www.themrfixit.com
DEPUIS 1953

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du		GAGNANTS	LOTS
SUPER 7	2005-07-15	7/7	0 10 000 000,00 \$
		6/7+	3 110 377,30 \$
		6/7	124 2 336,60 \$
		5/7	7 010 147,60 \$
		4/7	148 108 10,00 \$
		3/7+	139 697 10,00 \$
		3/7	1 245 919 Participation gratuite
		Complémentaire :	01
Ventes totales :	18 085 618 \$		
Prochain gros lot :	12 000 000 \$		
649	2005-07-16	6/6	0 4 090 816,00 \$
		5/6+	3 97 400,30 \$
		5/6	96 2 514,40 \$
		4/6	5 675 80,60 \$
		3/6	108 278 10,00 \$
		2/6+	76 738 5,00 \$
		Complémentaire :	34
Ventes totales :	13 932 402 \$		
Prochain gros lot (appr.) :	8 000 000 \$		
49	2005-07-16	6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	13 500,00 \$
		4/6	970 50,00 \$
		3/6	17 542 5,00 \$
		Complémentaire :	48
Ventes totales :	471 176,50 \$		
Extra	Tirage du	Extra	Tirage du
NUMÉRO	2005-07-15	NUMÉRO	2005-07-16
LOT	LOT	LOT	LOT
123326	100 000 \$	387912	100 000 \$



LES MANQUES PAS ROUE DE FORTUNE
LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS
À TOS À 18h25

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

• LES ACTUALITÉS •

Emily prend de la vigueur

Si ses vents atteignent la vitesse de 250 km/h, l'ouragan sera classé en catégorie 5, la plus haute sur l'échelle de Saffir-Simpson

MARK STEVENSON

Cancún, Mexique — Après s'être abattu sur la Jamaïque samedi, Emily, le plus violent ouragan jamais observé en cette saison dans l'Atlantique, a contourné les îles Caïmans hier pour avancer vers le Mexique, avec des rafales de vent atteignant les 235 km/h. Le passage de l'ouragan en Jamaïque a causé la mort de quatre personnes samedi soir.

Si les vents atteignent la vitesse de 250 km/h, Emily sera classé dans la catégorie 5, la plus haute sur l'échelle de Saffir-Simpson, a déclaré un représentant du Centre national américain des ouragans de Miami. Samedi soir, ses vents se sont renforcés à près de 250 km/h, avant de retomber à 240 km/h. Selon le météorologue Dave Roberts, c'est l'ouragan le plus important à s'être jamais formé, aussi tôt dans la saison, sur l'océan Atlantique depuis 1860, date à laquelle le niveau de force des ouragans a commencé à être enregistré.

Samedi, Emily est passé au sud de la Jamaïque, où un véhicule roulant sur une route inondée a été projeté au bas d'une falaise, avec à son bord un homme, une femme, une petite fille de cinq ans et un bébé, a déclaré la police, qui recherchait hier les corps des passagers.

L'ouragan s'est ensuite dirigé vers le sud en évitant les îles Caïmans. Deux personnes ont été tuées lorsqu'un hélicoptère s'est écrasé dans le golfe du Mexique.

Doté d'une force de catégorie 4, Emily devait s'abattre hier soir ou



Des enfants attendent patiemment l'arrivée d'Emily dans la chaleur suffocante du gymnase de la Casa de la Cultura de la Lasalle University de Cancún. Quelque 30 000 touristes ont été relogés par les autorités dans des gymnases et des écoles publiques.

tôt ce matin sur la péninsule du Yucatan, où les autorités mexicaines ont lancé l'évacuation de 70 000 à 80 000 personnes sur 160 km de côtes. Les autorités ont également procédé au relogement, hier matin à Cancún, de quelque 30 000 touristes, dont 70 % d'étrangers.

Même si ces autorités avaient

promis de reloger les gens dans des salles de réception d'hôtels plus grands et mieux abrités, les premières vagues de touristes ont été installés dans des gymnases et des écoles publiques.

Melinda Williams est arrivée à Cancún samedi vers 23h. Moins de 12 heures plus tard, elle faisait la queue pour accéder au centre cul-

tural en compagnie de cinq membres de sa famille, venus comme elle de Huntsville et Barrie, au Canada. La célébration des 50 ans de sa belle-sœur tourne au vinaigre et elle dénonce l'attitude de l'agence de voyage qui ne les a pas prévenus de l'arrivée du cyclone. On lui donne un oreiller, une couverture, un drap et de l'eau pour tout récon-

fort. La chaleur est telle que tous les «réfugiés» sont en maillot de bain, couverts de sueur. La tension est palpable. Les touristes, excédés et paniqués, se plaignent des conditions d'hébergement.

La compagnie pétrolière d'État Petroleos Mexicanos a également ordonné l'évacuation de plus de 15 000 personnes employées sur

ses plateformes offshore du golfe du Mexique. Soixante-trois puits de forage ont été fermés, réduisant la production de 480 000 barils par jour, a annoncé la compagnie dans un communiqué.

Hier après-midi, l'œil de l'ouragan se trouvait à environ 315 km à l'est/sud-est de l'île mexicaine de Cozumel, s'approchant de la péninsule du Yucatan à la vitesse de 32 km/h. Ses vents, de force d'ouragan, soufflaient jusqu'à 95 km/h de l'œil, et étaient prolongés par des vents de tempête tropicale sur un rayon supplémentaire de 240 km.

La dernière fois que la ville de Cancún a dû procéder à une évacuation de masse était en 1988: à l'époque, la région ne disposait que de 8000 chambres d'hôtel, alors que ce chiffre s'élève aujourd'hui à plus de 50 000.

Les habitants du Yucatan redoutent des dégâts comparables à ceux occasionnés par l'ouragan Gilbert, responsable en 1988 de la mort de centaines de personnes, et par le cyclone Isidore, qui avait dévasté des huttes, provoqué des coupures d'électricité et ravagé des pans entiers de la jungle mexicaine en 2002.

Emily survient juste après le passage de l'ouragan Dennis, qui a fait au moins 25 morts à Haïti et 16 à Cuba la semaine dernière. Les météorologues ont prédit jusqu'à 15 tempêtes tropicales cette année dans l'Atlantique, dont trois à cinq ouragans. La saison débute le 1^{er} juin pour s'achever le 30 novembre.

Associated Press avec l'AFP

Retour à la normale dans les hôtels montréalais

Avec des accords conclus dans plus de la moitié des 22 hôtels de la grande région montréalaise, l'activité touristique ne sera finalement pas trop perturbée cet été. Les hôtels intermédiaires et de plus petite taille emboîtent maintenant le pas aux hôtels de luxe. Les directions du Holiday Inn dans le quartier chinois, du Quality Suites de Pointe-Claire et du Quality de l'avenue du Parc se sont entendues avec leurs employés samedi, portant à 14 le nombre total d'établissements munis de nouveaux contrats de travail. Ces derniers règlements concernent 150 syndiqués représentant près de 500 chambres.

Seuls le Crowne Plaza Metro et l'Omni, tous deux sis rue Sherbrooke, exercent le droit de grève que 13 autres hôtels avaient aussi voté le 1^{er} juillet. Aucun incident n'a été relevé à l'Omni, où loge la délégation officielle des Mondiaux des sports aquatiques. Une séance de conciliation est d'ailleurs prévue mercredi. Les six hôtels toujours sans contrat de travail reprennent les négociations cette semaine ou les entreprendront cet automne, pour ceux qui n'ont pas le droit légal de grève.

L'entente signée il y a une dizaine de jours au Centre Sheraton, puis au Hilton de Laval, qui a lancé le bal des ententes dans la région métropolitaine, sert aussi de modèle aux 18 établissements du reste du Québec. Ainsi, des négociations sont en cours dans cinq hôtels de l'Estrie et de Saint-Jean-sur-Richelieu, et dans huit établissements de la capitale. C'est à l'automne que s'engageront les pourparlers à la station Mont-Tremblant et au Château Cartier de Gatineau.

L'entente modèle prévoit notamment des augmentations de salaires de 11 % en trois ans; quatre semaines de vacances après sept ans de service; un régime de retraite simplifié avec des allocations de départ pour les employés(e)s de 55 ans et plus; le partage des primes d'assurance entre employeurs et employé(e)s; une disposition qui encadre le recours à la sous-traitance. Les accords sont négociés de manière coordonnée par les différents syndicats des hôtels, sur la base d'une plateforme commune aux 40 établissements du Québec dont le personnel est syndiqué à la CSN.

Le Devoir

Des tenanciers de bar veulent faire renverser des lois antitabac

Winnipeg — Des tribunaux du Manitoba et de la Saskatchewan devront décider cette semaine si les lois antitabac adoptées par ces provinces enfreignent la Charte des droits et libertés.

Des tenanciers de bar des deux provinces ont entrepris, chacun de leur côté, une bataille juridique pour faire renverser les lois, adoptées de fraîche date. Ils soutiennent qu'elles ont fait fuir leur clientèle.

Selon Gary Desrosiers, un propriétaire de bar de Brunkild, au Manitoba, opposé à l'interdiction du tabac, entre 200 et 300 emplois ont disparu à cause de la loi antitabac.

Lui-même et d'autres propriétaires de débits de boisson du Manitoba ont recueilli 30 000 \$ pour aider Robert Jenkinson, un tenancier qui doit subir son procès aujourd'hui sous l'accusation d'avoir laissé des clients fumer dans son établissement. L'avocat de M. Jenkinson, Art Stacey, a l'intention de faire valoir que l'interdiction provinciale



Selon Gary Desrosiers, un propriétaire de bar du Manitoba, entre 200 et 300 emplois ont disparu à cause de la loi antitabac.

va à l'encontre de la Charte parce qu'elle ne s'applique pas aux réserves autochtones. Les dispositions de la Charte sur le droit à l'égalité mentionnent que tous ont le droit d'être traités également en vertu de la loi et sans discrimination, a-t-il souligné.

La province affirme ne pas avoir la compétence juridique pour faire appliquer la loi sur les réserves, dont certaines ont ouvert des établissements de jeu où les fumeurs sont admis pour attirer davantage de clients. Mais M^r Stacey n'est pas d'ac-

cord. La province fait déjà respecter plusieurs lois sur les réserves, dont les limites de vitesse sur la route, dit-il.

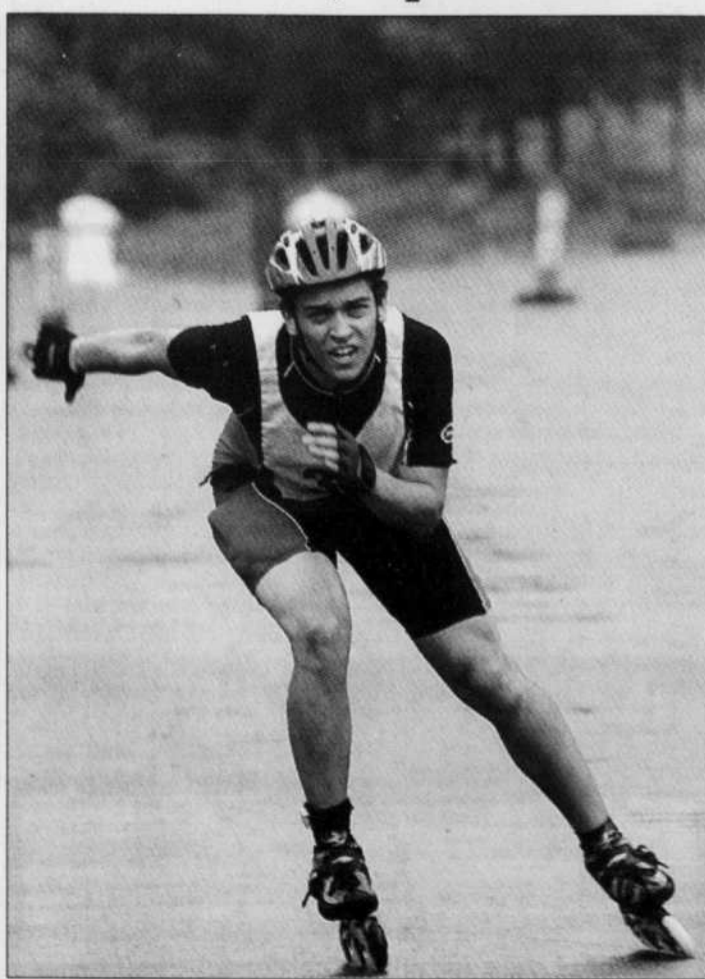
Une cause semblable sera entendue dans un tribunal de Regina jeudi. L'Association des hôtels de Saskatchewan doit demander à la Cour du banc de la reine de déclarer la loi antitabac anticonstitutionnelle.

Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick ont été les premières provinces à interdire le tabac dans pratiquement tous les lieux publics fermés, y compris les bars et les restaurants, en octobre dernier. La Saskatchewan leur a emboîté le pas en janvier, et d'autres provinces dont le Québec s'apprêtent à faire de même.

Le gouvernement manitobain se dit confiant de faire reconnaître la validité de sa loi, et affirme que la plupart des gens appuient la loi et la respectent.

Presse canadienne

24 heures, top chrono



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

DIMANCHE MATIN, circuit Gilles-Villeneuve. Insensibles au petit crachin matinal qui chagrine Montréal et ses environs, des patineurs fendent la piste, sourient aux lèvres. Débuté dans l'allégresse la veille, à 13h, le «24h Roller de Montréal» réunit des patineurs sur roues alignés désireux de joindre l'utile (une levée de fonds pour l'Association pulmonaire du Québec) à l'agréable (un défi sportif sur un site sécuritaire encore tout chaud du passage des vedettes de la F1). Experts comme amateurs sont appelés à se dépasser en complétant, en équipe et en relais, autant de tours que possible du parcours (4,3 km) en 24 heures, top chrono.

Presse canadienne

Les Canadiens ne sont pas prêts à faire face au terrorisme

SANDRA CORDON

Ottawa — Les Canadiens sont si peu préparés à l'éventualité d'un attentat perpétré par des terroristes d'ici qu'ils risquent d'en devenir les prochaines victimes, soutient le président du Comité du Sénat sur la sécurité nationale et la défense.

Ni les fonds alloués par les gouvernements ni l'appui public ne sont suffisants pour soutenir les efforts du Canada en vue de retracer et de mettre la main sur des extrémistes de l'intérieur capables de «convertir» rapidement leurs fidèles prêts à mourir pour la cause, a déclaré Colin Kenny au cours d'une interview à Londres.

Ce n'est qu'une question de temps — de peu de temps — avant que le Canada devienne une victime, croit le sénateur libéral. «Nos services de renseignement nous ont prévenus depuis déjà un certain temps que c'est une certitude — pas si, mais quand, comment et où», ajoutait M. Kenny, qui a été envoyé à Londres par le Sénat pour tirer des leçons des attentats du 7 juillet qui ont fait au moins 54 morts et plus de 700 blessés.

«Faut-il que quelque chose comme cela se produise au Canada pour convaincre les Canadiens d'inciter leurs gouvernements à prendre des mesures supplémentaires pour tenter d'éviter cela, ou d'en atténuer la gravité?», a-t-il demandé. Or, plusieurs Canadiens semblent convaincus que leur pays est à l'abri des attaques, a poursuivi M. Kenny.

La ministre de la Sécurité publique, Ann McLellan, a insisté à nouveau, hier, sur la nécessité qu'ont les Canadiens de se préparer psychologiquement à un attentat terroriste. «Il n'y a pas de raison de croire que nous ne devons pas être prêts à toute éventualité ici au pays, a-t-elle affirmé sur les ondes de CTV. Nous devons constamment vérifier nos systèmes, faire des exercices et des répétitions.»

Pour autant, cela ne signifie pas que la ministre accroîtra le fardeau des contribuables pour hausser les dépenses de sécurité. Ottawa a consacré neuf milliards de dollars à des mesures protectrices depuis 2001, a-t-elle dit.

Mais pour le sénateur Kenny, ce n'est pas assez. Il se préoccupe aussi vivement de la face changeante du terrorisme. Le fait que ce soit quatre jeunes Britanniques qui aient fait sauter leurs engins explosifs à Londres révèle un nouveau type de terroriste — pas un agent extérieur mais un résident local qui, malgré ses racines dans la société, s'est radicalisé.

Le grand nombre de caméras de surveillance installées dans les lieux publics a aidé les enquêteurs britanniques à identifier rapidement les terroristes de Londres. Mme McLellan affirme que son collègue, le ministre des Transports Jean Lapierre, discutera bientôt avec des responsables des transports en commun de la possibilité de prendre des mesures similaires.

Presse canadienne

Grand Nord: le Canada tarde à protéger ses intérêts

Edmonton (PC) — Si le fédéral ne prend pas d'engagement financier avant l'échéance d'un vaste programme international de recherche polaire, les intérêts canadiens dans l'Arctique pourraient être relégués loin derrière ceux d'autres pays.

Le pays est déjà en retard dans l'annonce de ses intentions pour l'Année polaire internationale en 2007, une des deux années consacrées à la science qui devraient faire quadrupler le nombre de chercheurs internationaux dans le Grand Nord du Canada.

Mais la date limite, en septembre, approche. Les responsables tentent de glaner tout le financement possible, mais il sera selon toute vraisemblance bien inférieur aux attentes. Ils ont déjà fait savoir que le retard du Canada diminue ses chances d'obtenir jusqu'à un milliard de dollars en financement conjoint provenant de source internationale.

«Si nous attendons trop longtemps, nous serons guidés par les priorités du reste du monde, a dit le directeur intérimaire des sciences nordiques au ministère des Affaires indiennes et du Nord, Russell

Shearer. C'est une grande occasion manquée en raison de l'activité sans précédent dans le Grand Nord.»

Aucun fonds n'a été attribué à l'Année polaire internationale dans le dernier budget fédéral. Voilà le problème, a déploré M. Shearer. Les agences scientifiques doivent donc à tout prix gratter les fonds de tiroir ici et là. Par conséquent, jamais le Canada n'accordera les 350 millions de dollars que les chercheurs espéraient pour les recherches et les infrastructures, a ajouté M. Shearer. L'enveloppe devrait donc se chiffrer entre 20 millions de dollars, au minimum, et 100 millions, au maximum.

Une annonce préliminaire de financement aurait permis aux chercheurs canadiens de fixer des priorités en reculant du financement d'autres pays, mais il sera bientôt trop tard, a commenté le directeur intérimaire.

L'échéance du 30 juin est déjà passée, et les chercheurs d'ici ne connaissent toujours pas l'ampleur du budget qui leur sera réservé. La date limite finale pour toutes les propositions est le 30 septembre.

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Volkswagen blues

Volkswagen traverse des jours sombres. L'entreprise phare de l'économie allemande est secouée par les scandales alors même que ses ventes accusent durement les coups de la concurrence étrangère. Il ne pouvait pas y avoir de meilleur moment pour qui veut régler ses comptes avec cette encombrante anomalie du capitalisme appelée la cogestion.

Tout cela a commencé, le mois dernier, par le dévoilement d'un scandale bien modeste en comparaison avec les histoires de Enron, WorldCom ou Parmalat. Il était question de voyages somptueux au Brésil offerts par la compagnie aux membres du comité des employés et agrémentés des services de *call-girls* de luxe. Il était aussi question d'un réseau de sociétés fantômes créées par des gestionnaires pour en tirer des avantages personnels.

Les congédiements de cadres relativement anonymes ont récemment fait place à des démissions beaucoup plus dramatiques comme celle du fameux directeur des ressources humaines de la compagnie mère, Peter Hartz, proche conseiller et ami personnel du chancelier allemand Gerhard Schröder.

C'est le moment qu'a choisi le nouveau président de la marque Volkswagen, Wolfgang Bernhard, pour dresser l'un des portraits les plus accablants entendu depuis longtemps de la situation de l'entreprise de 343 000 employés et de 107 milliards au chiffre d'affaires, qui comprend aussi les marques Skoda, Bentley et Bugatti, mais qui est gérée séparément des autres marques Audi, Lamborghini et Seat. «Il n'y a rien de bon qui s'en vient», a-t-il déclaré.

Déficit d'opération de 64 millions au premier trimestre, pertes en un an de parts de marché aux États-Unis (de 6 % à 5,6 %) et en Chine (de 26 % à 18 %), échec pitoyable d'un virage haut de gamme, essoufflement des modèles qui faisaient le succès de l'entreprise (Golf et Passat), résultat gênant (34^e sur 37) dans les plus récentes enquêtes sur la fiabilité... la situation est devenue «inacceptable», a déclaré le chef d'entreprise de 44 ans avant de promettre d'augmenter les revenus annuels de cinq milliards d'ici 2008 en vendant plus de voitures et en comprimant les coûts de fabrication. «Il n'y aura pas de vache sacrée», a-t-il averti, sans directement faire référence aux scandales des dernières semaines, mais tout le monde voyant bien dans quelle direction il regarde.

De l'avis de plusieurs, le fabricant de la «voiture du peuple» (Volkswagen en allemand) est victime de la loi allemande sur la cogestion des entreprises et du pouvoir excessif qu'elle confère aux travailleurs. Selon cette loi, toutes les entreprises de 500 employés et plus doivent avoir un comité de travailleurs qui doit être consulté lorsque des questions comme le nombre d'emplois ou les conditions de travail sont en cause. Le tiers des sièges au conseil d'administration doit également leur être réservé dans les entreprises de 500 à 2000 employés. Cette proportion grimpe à 50 % des sièges dans les entreprises plus grandes. Comme le gouvernement du *lander* de Basse-Saxe, où se trouvent les usines allemandes de Volkswagen, détient aussi 18 % des actions de la compagnie, et qu'il a longtemps été contrôlé par le SPD de Gerhard Schröder, proche des syndicats, les représentants des travailleurs et leurs alliés avaient, jusqu'à tout récemment, 13 des 21 sièges du conseil d'administration de l'entreprise.

Pas étonnant, disent les critiques, qui ont récemment pris le pouvoir dans le *lander* de Basse-Saxe, que les syndicats aient commencé à se mêler des stratégies d'affaires, du choix des futurs modèles de voiture et même de l'embauche des membres de la direction. Pas étonnant non plus que la compagnie ait payé sans broncher les escarpades brésiliennes de son comité de travailleurs, que son conseil d'administration se soit généralement montré tellement timoré lorsque des emplois étaient en jeu, ou que les coûts de la main-d'œuvre y soient 40 % plus élevés que chez la concurrence et 20 % supérieurs à la moyenne allemande.

Pas si seuls

Il n'y a pas si longtemps encore, on célébrait les mérites de la cogestion et de Peter Hartz pour avoir su préserver la paix sociale en instituant chez Volkswagen, en 1993, la semaine de quatre jours qui allait sauver 30 000 emplois, et en ratifiant, l'automne dernier, une convention collective dans laquelle les 103 000 employés de l'entreprise en Allemagne acceptaient une réduction salariale de 30 % en échange de la promesse qu'aucune mise à pied ne serait faite d'ici 2012.

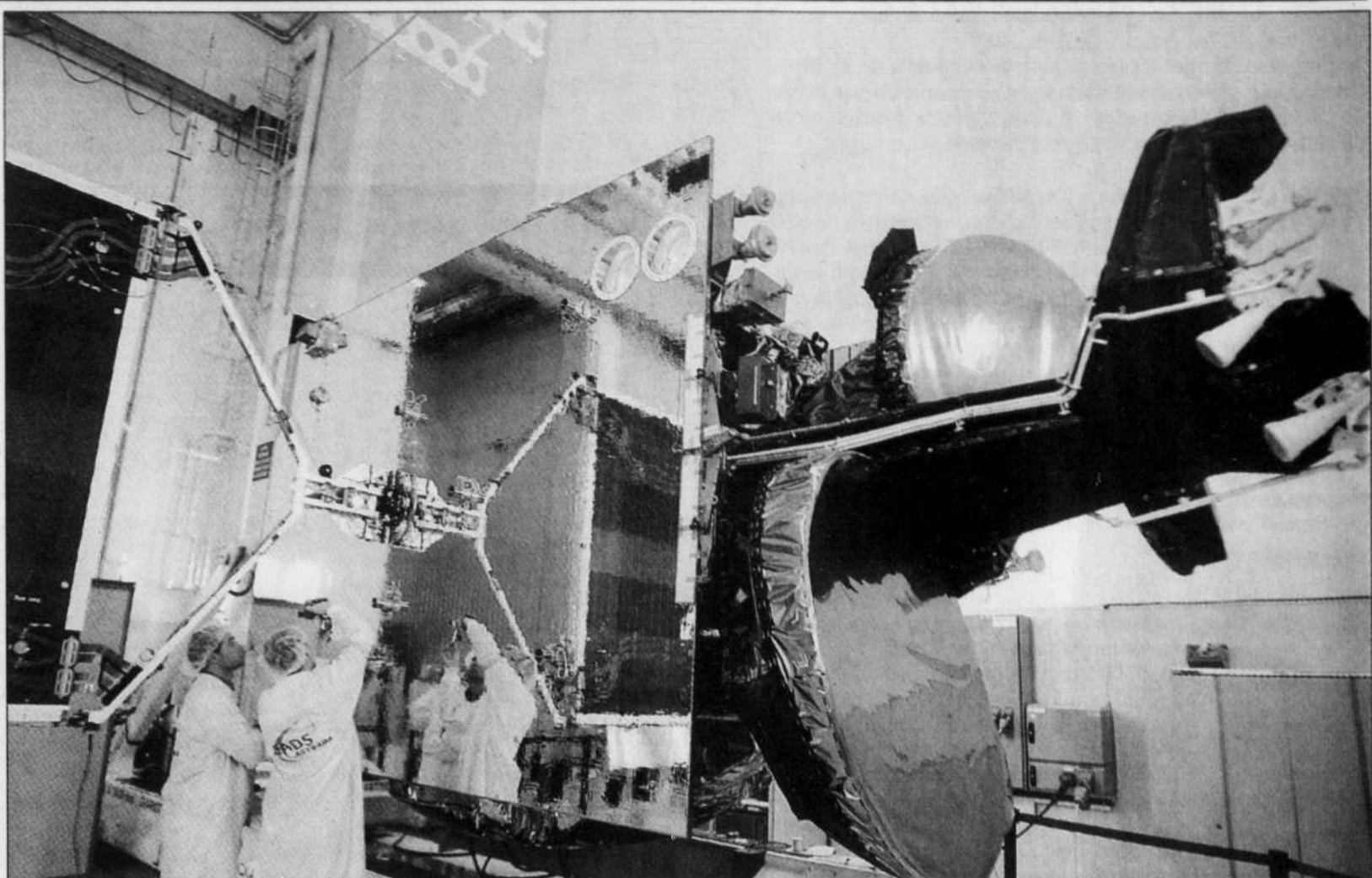
Aujourd'hui, on dit que la compagnie peut produire six millions de voitures alors qu'elle n'en vend que cinq, et qu'il faudrait qu'elle mette justement à pied 30 000 employés pour corriger la situation. Le hasard veut que son jeune président, Wolfgang Bernhard, se soit justement fait un nom, dans l'industrie de l'auto, en congédiant 30 000 personnes et en relevant la qualité des produits alors qu'il était n° 2 chez Chrysler.

La droite allemande et certains milieux d'affaires voudraient que l'on se débarrasse de cette loi de la cogestion «si douloureusement démocratique», écrivait un commentateur du *Financial Times*, et espèrent que «l'affaire Volkswagen» les y aidera.

Le problème, pour eux, est que la population se montre malgré tout fortement attachée à cet aspect de leur modèle économique. Il se trouve, également, que les Allemands ne sont pas aussi seuls qu'on le dit, dans le monde capitaliste, à croire en ce genre de principes, 18 des 25 pays de l'Union européenne appliquant une forme ou une autre de cogestion. On retrouve, parmi eux, des modèles de productivité comme les économies d'Europe du Nord.

Aussi, la Confédération des employeurs allemands s'est-elle retenue, l'an dernier, d'exiger l'abolition pure et simple de la cogestion et a réclâmé, à la place, une simple réduction du nombre de sièges réservés aux syndicats au sein des conseils d'administration, afin d'y donner la prédominance aux actionnaires.

De telles réformes aideraient probablement Volkswagen à retrouver le chemin des profits. Elles pourraient, aussi, permettre de découvrir de nouvelles façons plus productives d'impliquer les travailleurs dans la gestion de leurs entreprises. Elles comporteraient, toutefois, également le risque de voir la compagnie se rapprocher simplement des méthodes de gestion employées par la concurrence en même temps qu'elle s'éloigne de son ancien idéal d'entreprise du peuple.



Des techniciens d'EADS Astrium travaillent à la conception du satellite Eutelsat W3A, le 3 février 2004, dans la salle blanche d'Intelsat à Toulouse.

Les fonds américains irriguent l'industrie de défense européenne

YVES MAMOU

Les puissants fonds d'investissement américains — les Blackstone, KKR, Carlyle, One Equity Partner... — sont-ils un bras armé du gouvernement américain? Depuis 1999, des prises de contrôle en cascade dans les secteurs de l'industrie européenne liés à la défense (QinetiQ, Bofors Weapons, Gemplus...) ont amené un certain nombre d'observateurs et même d'officiels à se poser la question.

Le ministère français de la Défense est allé plus loin, en commandant une étude à sa délégation aux affaires stratégiques (DAS) — remise début juin —, sur «La stratégie des fonds d'investissement américains en Europe». Cette enquête a passé en revue un certain nombre d'opérations, et cherché à déterminer les critères de décision des fonds d'investissement, afin de savoir si, oui ou non, ils sont «les instruments de la politique géostratégique des États-Unis».

«Sans exclure a priori cette hypothèse, conclut l'étude, mais en soulignant que, faute de preuves avérées, elle est de l'ordre de la conjecture, on soulignera qu'une logique strictement économique de maximisation du profit peut suffire à justifier ces mouvements (des fonds) vers des activités de défense.» En clair, reconnaît Christophe-Alexandre Paillard, chef du bureau prospective technologique et industrielle au sein de la DAS, l'étude «n'a pu conclure sur l'existence d'une menace vis-à-vis de nos intérêts de défense».

Les motivations américaines

Reste l'analyse, fort intéressante, des motivations de ces investisseurs américains, dont l'attrait pour les firmes européennes travaillant pour la défense est, quoi qu'il en soit, «indiscutablement stratégique pour l'Europe, qui y perd les moyens militaires de sa souveraineté et les capacités connexes de recherche et développement», prévient l'étude.

Son auteur, Thomas Guenole, a identifié cinq critères qui semblent guider les décisions des fonds américains. Deux de ces critères sont assez classiques, concernant des investisseurs. Les fonds jouent ainsi le rôle de société de capital-risque vis-à-vis de «jeunes pousses» à fort potentiel dans des secteurs de pointe (nanotubes de carbo-

ne, gels de décontamination radioactifs, acier à faible émission de CO₂...). Ils convoitent aussi des entreprises mal gérées ou sous-valorisées dans le but de dégager une plus-value après restructuration. Ce fut le cas du cartonnier Otor, repris par Carlyle.

Plus stratégique apparaît le critère d'«anticipation de la demande américaine» distingué par l'étude. «Le partenariat public-privé est au cœur du dispositif d'intelligence économique des États-Unis», rappelle M. Paillard. Par leurs liens avec les élites politiques, administratives et financières américaines — voire, parfois, avec les services de renseignement —, les fonds d'investissement peuvent avoir une vision à long terme des besoins en équipement du Department of Defense, le ministère de la défense.

«Lorsque, sur un secteur donné du marché américain, ils estiment que la hausse de la demande va surpasser les capacités de l'offre, ils se repositionnent en conséquence», écrit M. Guenole. On peut donc logiquement déduire qu'il est possible d'anticiper les prochaines cibles des fonds d'investissement américains en Europe par un travail de veille quant aux évolutions majeures du marché américain.

Les prises de participation dans les chantiers navals allemands (HDW) par One Equity Partner, le contrôle du motoriste italien Finmeccanica par Carlyle, l'approche de Rheinmetall (système de défense terrestres et aériens) par Carlyle, appartiennent à cette logique. «Le marché de la sécurité intérieure connaissant une très forte dynamique de hausse aux États-Unis, [...] on peut s'attendre à des prises de contrôle sur ce secteur en Europe», prédit aujourd'hui l'auteur de l'étude.

Pôles sectoriels

La constitution de véritables pôles sectoriels à partir d'une «entreprise plate-forme» et l'acquisition de «banques de données et de vecteurs de communication» sont les deux derniers critères d'investissement identifiés par M. Guenole. Il cite «la prise de contrôle de l'entreprise [de réservation de voyages] Amadeus, pour laquelle sont cités notamment les fonds Carlyle et Blackstone», mais qui a finalement été reprise par les fonds britanniques BC Partners et Cinven, associés à trois compagnies

aériennes (dont Air France).

Ou «l'affaire Eutelsat», du nom de l'opérateur européen de satellites convoité par les fonds américains Texas Pacific Group (TPG) et Spectrum, finalement neutralisés dans le capital grâce aux européens Eurazeo et Cinven.

Soupçons et fantômes

L'étude du ministère de la Défense ne lèvera pas complètement les soupçons et les fantômes. En mars, un rapport de deux députés français, Bernard Deflesselles (UMP, Bouches-du-Rhône) et Jean Michel (PS, Puy-de-Dôme), sur «La participation de capitaux étrangers aux industries européennes d'armement», pointait du doigt le parcours de certains cadres issus des services de renseignement américains. Un constat qui «laisse à penser que ces derniers entretiennent des liens étroits avec la communauté du renseignement et l'administration américaines», notent les députés.

Carlyle a ainsi été dirigé, entre 1989 et 2003, par Franck Carlucci, ancien directeur adjoint de la CIA pendant le mandat de Jimmy Carter à la tête des États-Unis et secrétaire à la

Défense sous la présidence de Ronald Reagan. Le rapport parlementaire cite aussi «le cas du Paladin Capital Group, société de capital-investissement dont l'équipe dirigeante comprend James Woosley, ancien directeur de la CIA et membre du Defense Policy Board du Pentagone, ou encore Kenneth Minihan, ancien directeur de la National Security Agency (NSA)».

Autre cas plus connu en France: le directeur général de Gemplus, Alex Mandl, nommé après l'arrivée dans le capital du fonds TPG, «a été un temps administrateur d'In-Q-Tel, société de capital-risque créée par la CIA», affirment les députés.

Plus pragmatique, M. Paillard souligne que les fonds d'investissement américains contribuent largement, par leurs capitaux et leur action, à la modernisation de l'industrie de défense en Europe. «L'Union européenne n'a pas le capital pour financer le développement de l'industrie civile et militaire; il y a pénurie de capitaux, absence de fonds de pension, souligne-t-il. La vraie urgence serait de remodeler les marchés européens de capitaux.»

Le Monde

Destinations

Votre prochaine réunion d'affaires!

... un rendez-vous délectable


LEAU A LA BOUCHE
 HOTEL-RESTAURANT
 3003, boulevard Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, Québec, Canada J6B 2N6
 Tél. (450) 229-2991 Fax. (450) 229-7573
www.leualabouche.com

VOYAGES CULTURELS VIP
(Filiale de Voyages d'une Vie inc.)
La culture, notre préoccupation quotidienne

<p>TURQUIE 5 AU 29 OCT. (Complet) 12 OCT. AU 5 NOV. - 6 places 25 jours : 4 581 \$ tt inclus</p> <p>INDE Inde du Nord et du Sud : 23 jours 5 NOVEMBRE : 6 599 \$ 2 places</p> <p>GRAND TOUR D'ARGENTINE 1^{er} AU 24 NOV. 2005 24 jours : 5 049 \$ - 6 places</p>	<p>ÉGYPTE 28 OCT. AU 21 NOV. - 4 places 4 AU 29 NOV. (Complet) 10 NOV. AU 4 DÉC. - 2 places 25 jours : 4 774 \$ tt inclus Hébergement : 5*</p> <p>CHINE 1^{er} AU 29 OCT. 2005 Escale : Vancouver (1 jr), Tokyo (3 jrs), Hong Kong (2 jrs) 6 459 \$ tt inclus - 4 places</p>
--	--

Petits groupes — Itinéraires exclusifs. Demandez les itinéraires détaillés.
Renseignements : 514-844-0407

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez
Jean de Billy au 514-985-3456 ::::: jdebilly@ledevoir.com

Le Monde

É D I T O R I A L

Pire que pire

Le pire se confirme: les exécutants des attentats de Londres détestaient la citoyenneté britannique, ce qui n'était pas le cas de l'artiste et du concepteur. Ainsi donc, la jonction entre djihadistes et l'intérieur de l'extérieur a été accomplie.

Selon toute vraisemblance, le chimiste qui a confectionné les bombes nécessaires au carnage serait un Égyptien de 33 ans. Après avoir fréquenté l'Université de Caroline du Nord, il a poursuivi des études supérieures à l'Université de Leeds où son niveau lui permettait d'avoir accès au laboratoire. Il y a trois semaines, il a loué un appartement dans cette ville du nord de l'Angleterre où il a préparé en toute quiétude les explosifs. Puis il a quitté le territoire avant le jour J.

Ce *modus operandi* inquiète au plus haut point les autorités impliquées dans la lutte au terrorisme. Car il renforce l'idée que la direction d'al-Qaïda, située dans les environs de Bagdad plutôt qu'à Kaboul selon les experts, a modifié sa stratégie afin d'étendre la géographie du djihad à l'Europe. En un mot, celle-ci consisterait à convertir les jeunes désœuvrés des cités à majorité musulmane mais détenant un passeport de l'Union européenne à une idéologie aussi obscurantiste que barbare. Une fois le processus de lavage de cerveau achevé, ils sont encadrés, patronnés, par les vétérans des conflits bosniaque, tchéchène et afghan.

Aujourd'hui, on redoute comme la peste que ceux ayant acquis de l'expérience en Irak s'éparpillent un peu partout en Europe et aux États-Unis. En réalité, on est certain que cela se fait actuellement et que cela se fera tant et aussi longtemps que l'Irak n'aura pas été pacifié. On assiste donc à l'addition d'un réseau: après ceux de Bosnie, Afghanistan et Tchétchénie, voici donc l'Irakien.

On en doute? Écoutez et méditez les mots de Porter Goss. Ce monsieur n'est ni un altermondialiste, ni un idéologue, il est grand patron de la plus grosse agence de renseignements au monde, soit la CIA. Il y a quelques semaines, Goss a confié ceci aux membres du sénat: «Les extrémistes islamiques exploitent le conflit irakien pour recruter de nouveaux djihadistes antiméricains. Ces djihadistes, s'ils survivent au champ de bataille, quitteront l'Irak en combattants expérimentés spécialistes du terrorisme urbain; ils représentent une réserve de contacts permettant de constituer des cellules terroristes, des groupes, des réseaux en Arabie Saoudite, en Jordanie, dans d'autres pays.»

Selon les confidences d'un fonctionnaire des services français, il ne fait aucun doute que des dizaines de ces musulmans européens partis rejoindre les insurgés irakiens retourneront sur le continent européen. Et ce, après avoir étudié, assure un maître-espion britannique, les modes opérationnels des militaires américains et britanniques. Un inventaire consacré aux actes terroristes nous enseigne que le nombre d'attentats est passé de 175 en 2003, fin de la guerre officielle en Irak, à 650 en 2004.

Cela étant, il faut s'attendre à ce que les décisions prises par le gouvernement de Tony Blair en la matière soient remises en question avec vigueur au cours des prochains mois. Ainsi, on a appris que l'ex-patron de Scotland Yard avait été congédié plus tôt cette année pour avoir osé formuler une crainte égale à la progression de l'islamisme radical. Sa crainte? En raison de la progression britannique en Irak, un attentat était inévitable.

On sait également que l'avertissement lancé par le président de l'association des policiers antiterroristes du Royaume-Uni n'a pas été entendu. Celui-ci a eu la certitude, au cours des dernières semaines, que le risque d'un acte terroriste était élevé. On ne l'a pas écouté. Pire, on a abaissé la cote d'alerte au plus bas niveau depuis le 11 septembre 2001 pour mieux «emprunter» à la police de Londres bien de ses membres afin qu'ils soient déployés en Écosse pour la tenue du G8.

Le gouvernement britannique n'a pas écouté ses experts, comme il n'a pas écouté ceux du continent. Dans un article publié dans le journal *Le Monde* le 27 juin dernier, soit deux semaines avant le drame londonien, on nous informe que juges et policiers antiterroristes convoquent un attentat «de type kamikaze sur le sol de l'Union». De type kamikaze et en Europe... C'est exactement cela qui s'est produit.

Habités par la certitude aveugle que la guerre à l'Irak se confondait avec la guerre au terrorisme, les partisans fanatiques de la première ont altéré la poursuite de la deuxième.

MARCEL VILLENEUVE
MICHEL VENNE

Président du comité directeur
du Rendez-vous stratégique sur la santé
Directeur général de l'Institut du Nouveau Monde

Le récent jugement de la Cour suprême dans l'affaire Chaoulli a rouvert le débat sur la meilleure façon d'assurer l'accessibilité aux soins de santé au Québec et au Canada. Mais pourquoi a-t-il fallu recourir aux tribunaux sur cette question alors que nos tablettes débordent de rapports de commissions d'étude et de groupes de travail qui ont proposé de multiples solutions à tous ces problèmes?

Une partie de la réponse tient à notre difficulté à passer collectivement à l'action. La rigidité et la lourdeur du système de santé et de services sociaux rend très difficile de trancher les dilemmes et de mettre en œuvre les solutions. Les intérêts corporatistes de ceux qui vivent du système constituent une force d'inertie colossale. Mais surtout, nous avons de la difficulté à tenir un débat public éclairé sur les vrais problèmes et les conséquences des choix qui seront faits.

Un nouveau forum pour tenir le débat public

L'Institut du Nouveau Monde (INM) — un institut indépendant, non partisan, voué au renouvellement des idées et à l'animation des débats publics au Québec — a tenu au printemps un «Rendez-vous stratégique sur la santé».

Plus de 200 citoyens et experts ont investi bénévolement de leur temps (trois week-ends) pour s'informer, débattre et proposer des façons d'améliorer la santé, de réduire les inégalités, et des solu-

tions pour améliorer les services. Les échanges ont fait ressortir une vision à la fois plus large, plus nuancée et plus ouverte que ce que l'on entend généralement de la bouche des politiciens, des experts ou des porte-parole qui monopolisent la place publique.

Le résultat de cette délibération, exposé dans un livre paru en juin aux Éditions Fides sous le titre *100 idées citoyennes pour un Québec en santé*, disponible en librairie et sur Internet (www.inm.qc.ca), est aussi beaucoup plus éclairant que les sondages ponctuels menés sur le sujet.

Par exemple, *La Presse* révélait le 30 juin que «les Québécois sont favorables au privé», et ce dans une proportion atteignant 69% chez les moins de 35 ans. Cependant, la question posée comportait une condition majeure.

On demandait en effet aux répondants si le gouvernement du Québec devait permettre l'assurance santé privée «tout en protégeant l'intégrité du système public».

Que recouvre, pour les répondants, la notion d'intégrité du système public? Quelles sont les conditions à mettre en place pour réaliser cet objectif? Seule une délibération méthodique, soutenue par une documentation exhaustive, permettrait de tirer cette question au clair. C'est ce que l'INM a fait en organisant ce dialogue informel entre experts et citoyens dont les conclusions sont éclairantes pour la suite du débat.

Nous encourageons le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, à s'inspirer de ce processus pour mener le débat qui s'ouvre, plutôt que de s'en tenir aux avis d'experts et de comités réunis derrière des portes closes. Tout changement requerra l'appui de la population. Celle-ci doit avoir l'occasion de participer.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

STÉPHANE DION DONNE L'EXEMPLE
AVEC UN VÉHICULE NON POLLUANT...



REPRISE DU 14 AVRIL 2005

L E T T R E S

Le goût du pouvoir

Alors que déjà se mettent en place certaines stratégies en vue des élections municipales de novembre prochain, je pense qu'il faut interroger ce goût du pouvoir dont certains élus semblent dangereusement atteints. Après deux mandats complets à la direction d'une municipalité, chaque maire ou mairesse devrait avoir la décence et l'élevation morale de se retirer.

Plusieurs ont fait un excellent travail à l'intérieur de ce long mandat mais, consciemment ou non, ils ont tissé des liens de confiance avec certains groupes de pression ou certains promoteurs de tout acabit et certaines firmes habiles à se faire accepter. Il vient alors un temps où le respect des citoyens et l'exigence de la limpidité du pouvoir risquent peu à peu de s'étioler au profit d'une minorité qui pense d'abord «profits et avantages».

Je suis de ceux qui demandent qu'un projet de loi soit élaboré pour que tout dirigeant politique tire sa révérence après deux mandats. La démocratie politique s'en porterait beaucoup mieux et la confiance des citoyens envers leurs dirigeants serait en meilleure santé.

Jacques Léger
Morin-Heights, le 11 juillet 2005

Acheter c'est voter

En réaction à l'article d'Antoine Robitaille, «Les rebelles millionnaires» du 9 juillet 2005. Pour répondre à Andrew Potter, le succès de *No logo* n'a rien de paradoxal. Un livre qui offre une analyse et une réflexion sur la consommation n'est pas «anticonsumation». Ils se vendent comme des petits pains chauds: c'est donc dire qu'on les lit, ces livres. Plutôt que d'y voir un paradoxe, j'y vois de l'espoir. À savoir que des gens choisissent de lire un livre de 684 pages pour mieux comprendre le monde dans lequel on vit, au lieu de s'acheter un DVD insipide d'une production hollywoodienne de série B. Car oui monsieur Potter, acheter c'est voter. Les riches ont plus de votes que les

poor. On entend par vote: pouvoir. Vous critiquez les rebelles de vouloir trouver des solutions hors du système, alors que vous même voyez dans les changements que veulent apporter des Naomie Klein des étrangetés puisque, justement, elle le fait à l'intérieur du système qu'elle analyse. Seriez-vous, vous-même, atteint d'un certain cynisme «paresseux dominant»? Je vais quand même courir chez Chapters acheter votre livre *The Rebel Sell* car je trouve le titre accrocheur!

Comme vous, je suis dégoûté de voir Madonna parler de révolution comme d'une nouvelle danse en vogue dans la capitale. Ces millionnaires me donnent mal au cœur. Ce serait une grave erreur de les associer à une journaliste de la trempe de Naomie Klein.

Martin Fortier
Montréal, le 9 juillet 2005

Le chat et la souris

La récente série d'articles parus dans *Le Devoir* suscite chez moi la réaction suivante. Ancien ambassadeur et diplomate, ayant œuvré comme juriste et avocat pendant de longues années au bureau des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, je trouve consternant qu'on continue à se chicaner entre Ottawa et Québec sur la question de la signature, par le Québec, d'ententes avec un État étranger dans les domaines qui relèvent de sa compétence constitutionnelle.

La situation est très claire: en droit international, une entente signée par le gouvernement du Québec avec un État étranger (qu'on l'appelle traité, convention, pacte ou entente importe peu) n'a pas de valeur juridique en ce sens strict que tout différend qui naîtrait de la mise en œuvre ou de l'interprétation du texte ne saurait être porté devant une instance internationale pour adjudication. La Cour internationale de justice ne pourrait donc pas être saisie de l'affaire car le Québec n'est pas un État en droit international, et seuls les États peuvent se présenter devant la cour. Simple, n'est-ce pas? Cette situation

explique pourquoi le gouvernement fédéral, responsable des affaires internationales pour le Canada, est appelé quelque fois ou suscite le plus souvent une entente distincte avec le gouvernement étranger, en l'occurrence le Vietnam, de sorte que son entente avec le Québec ait pleine valeur juridique en droit international. [...]

Que le Québec puisse signer ou pas des ententes avec un État étranger dans ses sphères de compétence constitutionnelle (doctrine Gérin-Lajoie) n'a donc rien à voir avec cette situation de fait en droit international. Autrement dit, le sujet de l'entente importe peu.

Pourquoi alors toutes ces chinoïseries? Parce que des fonctionnaires de mon ancien ministère insistent sans raison pour que les termes du texte convenu par le Québec et l'État étranger ne soient pas ceux normalement utilisés dans un traité ou une convention entre États. [...] Qu'on se réfère aux «hautes parties contractantes» ne modifie pas non plus la situation juridique d'une partie qui n'est pas un État. Et, pour leur part, les fonctionnaires du Québec prennent un malin plaisir à utiliser les termes et les expressions normalement réservés aux traités et aux conventions. Et le chat, ainsi, joue avec la souris. Cela fait 40 ans que ça dure...

En résumé, le Canada est le seul à pouvoir conclure avec un autre État une entente qui ait une valeur juridique irréprochable en droit international. Le Québec peut le faire aussi et l'a fait très souvent en matière d'éducation, de culture, de sécurité sociale, par exemple, mais, sans un texte parallèle d'Ottawa avec le gouvernement étranger, l'entente conclue par le Québec et ce gouvernement n'en est pas une au sens du droit international. Que les termes employés dans le texte liant le Québec et l'État étranger soient ceux normalement utilisés dans des traités ou des conventions et que le gouvernement fédéral s'y oppose pour cette seule raison relèvent d'un chipotage juridique de bas allé qui ne devrait pas avoir place entre gouvernements et acteurs responsables.

François Mathys
Oka, le 4 juillet 2005

LIBRE OPINION

Que faire du jugement Chaoulli?

Oui au privé, non aux profits sur le dos des malades

Sur la question spécifique soulevée par l'arrêt Chaoulli, la réponse des participants au Rendez-vous stratégique de l'INM ouvre une voie de compromis.

Les citoyens ont exprimé une ouverture réelle à une contribution du secteur privé dans la production des services de santé tout en rejetant, toutefois, la logique marchande.

Le débat a fait apparaître une nuance importante: ce n'est pas le caractère privé d'une clinique, ou même d'un hôpital, qui suscite des craintes, mais l'idée que l'on puisse faire du profit sur le dos des malades.

Les citoyens ont exprimé un vif intérêt pour des formes de contribution du secteur privé mais à but non lucratif, comme les coopératives de santé, ou même comme certains hôpitaux que l'on retrouve aux États-Unis ou en Europe où les médecins sont salariés et les bénéfices réinvestis dans les soins.

Ils posent toutefois des conditions: que les services privés soient contrôlés et répondent aux priorités définies par le secteur public; que l'accessibilité universelle soit garantie; que les services soient payés par l'assurance maladie.

Bref, le gouvernement doit bien baliser la place du secteur privé, le réglementer et veiller à ce qu'il soit complémentaire au secteur public.

Le privé pourrait en ce sens jouer un rôle dans tout ce qui est périphérique aux soins: immeubles, technologies, etc.

Le ticket modérateur a été rejeté. Le recours aux assurances privées évoquées dans le jugement Chaoulli n'a pas suscité d'appui.

Pour financer le système de santé, les citoyens rejettent toute idée qui ressemblerait à une taxe déguisée. S'il faut plus d'argent pour la santé, ils veu-

lent que l'État le dise franchement. Ils ont cependant exprimé le souhait qu'avant d'ajouter au budget de la santé, le gouvernement fasse la preuve que les fonds actuels sont bien dépensés. Les citoyens réclament une plus grande transparence, une évaluation systématique et publique du système, et plusieurs modifications dans l'organisation des soins, la répartition des tâches entre professionnels et même dans la façon de rémunérer les médecins.

Prévention et lutte contre la pauvreté

Les participants au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la santé ont surtout ouvert le débat sur d'autres perspectives. Ils réclament un virage en faveur de la prévention. Ils souhaitent aussi que l'État et la société tout entière prennent des mesures pour agir sur les déterminants de la santé: environnement, alimentation, activité physique. Au premier chef, ils réclament une action vigoureuse contre la pauvreté, qui est l'un des facteurs les plus déterminants de l'état de santé d'une population. Au Québec, une personne pauvre meurt en moyenne 14 ans plus jeune qu'une personne riche.

Enfin, ils réclament un virage citoyen: ils veulent que l'on redonne aux citoyens du pouvoir au sein du système de soins.

Nous sommes convaincus que les citoyens du Québec sont prêts à accepter des approches et des solutions qui sortent des dogmes bien polarisés que véhiculent les groupes d'intérêt. Le débat est ouvert. Profitons de l'occasion pour mettre en œuvre, après avoir consulté la population, des solutions qui briseront la rigidité et la lourdeur du système et introduiront plus de flexibilité et plus de capacité d'adaptation, tout en protégeant les valeurs d'équité et d'universalité.

IDÉES

DIX UTOPIES QUI ONT FORGÉ LE QUÉBEC

À une époque où le Québec semble vouloir repenser son devenir, *Le Devoir* propose d'explorer, tous les lundis de l'été, une dizaine d'utopies passées, proposées et incarnées par des hommes et des femmes qui ont marqué cette société, de la Nouvelle-France jusqu'aux années 1970. Comment ces personnages clés, mais parfois méconnus, de notre histoire, ont-ils envisagé l'avenir? Quels projets les ont portés, quelles luttes les ont animés? Quelle mémoire avons-nous de ces futurs rêvés?

Jean-Philippe Warren, titulaire de la Chaire d'études sur le Québec de l'université Concordia, a conçu et coordonné la série, avec la collaboration d'Antoine Robitaille.

Le Bison ravi:
le privé est politique

MARC VACHON

Professeur au département de géographie de l'Université de Winnipeg. Auteur de *L'arpenteur de la ville: l'utopie urbaine situationniste* et Patrick Straram (*Editions Triptyque, Montréal, 2003*), il s'interroge sur la pertinence et les lieux d'inscription des mémoires urbaines.

Quatrième texte d'une série de dix

Dans les années 1970, l'Asociación Española, située sur la rue Sherbrooke, près de l'université McGill, est un haut lieu de rencontres et d'échanges culturels, une sorte de foyer de résistance contre la «société du spectacle». Ce bar se veut un lieu utopique. C'est le monde de l'*homo ludens*, c'est-à-dire d'un individu qui veut faire de Montréal sa propre œuvre en s'appropriant l'espace urbain en fonction de ses passions et de son histoire propre.

C'est là que l'on peut d'ordinaire rencontrer Patrick Straram (1934-1988), une des figures centrales de la scène culturelle montréalaise de ces années mouvementées.

Né à Paris, l'apprentissage intellectuel de Straram se fait à Saint-Germain-des-Près, où il participe à l'aventure de ce qui deviendra l'Internationale situationniste animée par Guy Debord. La vie et l'œuvre de Straram seront profondément marquées par l'utopie de ce mouvement qui cherche, par une critique de la vie quotidienne, à construire un monde de création et de liberté totale.

C'est ainsi que, interrogé en 1973 sur sa conception de l'engagement, Straram répondait: ce qu'il nous faut, c'est «la liberté que désire la jeunesse dans un monde où les adultes ont à peu près renoncé à vivre. La déconstruction d'un savoir judéo-chrétien-blanc-capitaliste-impérialiste est nécessaire [...]. Mais cette déconstruction implique la construction (production) d'un savoir autre, pour une vie autre, où désir et plaisir aient lieu, LIBERTÉ».

Peu après son arrivée à Montréal, en 1958, il tente d'introduire au Québec la ligne de pensée de l'Internationale situationniste. Malgré une certaine indifférence, il n'aura de cesse d'explorer la critique situationniste de l'aliénation de la vie quotidienne urbaine, l'intégration de l'art dans le quotidien et l'appropriation de l'espace nécessaire à la construction de «situations» nouvelles.

Le mouvement contre-culturel

Le parcours culturel et politique de Straram est celui d'un militant. De 1960 à 1968, tout en s'intéressant au jazz et au cinéma (il participe à la création du premier cinéma de répertoire au Québec), il publie des articles dans pratiquement toutes les publications culturelles de l'époque. Par exemple, il signe, de 1965 à 1967, une chronique dans *Parti pris*, intitulée «Interprétation de la vie quotidienne». Il tente de renouer avec le projet situationniste d'intégrer l'art dans le quotidien et de mener la lutte contre le «système capitaliste» sur le terrain de la culture.

La deuxième phase du parcours de Straram commence avec son passage dans les milieux hippies de la Californie de 1968 à 1970. Lorsqu'il quitte Montréal, Straram donne l'image d'un intellectuel de la rive gauche et d'un contestataire pur. À son retour, Straram adopte l'apparence physique qu'il conserve jusqu'à sa mort: celle de l'Amérindien errant et marginalisé. Cette image participe de son projet de transformer la vie quotidienne et d'achever la maîtrise de l'espace et de l'histoire.



TINY VAN DIJK

Patrick Straram représente le contestataire pur, celui pour qui la lutte contre le système capitaliste se déroule à la fois sur le plan idéologique et personnel.



Lorsqu'il quitte Montréal à la fin des années 60, Patrick Straram donne l'image d'un intellectuel de la rive gauche et d'un contestataire pur. À son retour, Straram adopte l'apparence physique qu'il conserve jusqu'à sa mort: celle de l'Amérindien errant et marginalisé.

re. Elle s'inspire de la lutte des Amérindiens, dont il fut témoin à San Francisco, lors de l'occupation d'Alcatraz.

C'est au cours de cette période qu'il devient, sous le nom de «Bison Ravi» (anagramme de Boris Vian), le personnage le plus représentatif de la contre-culture montréalaise: il célèbre avec d'autres l'amitié, l'amour, la drogue et la libération sexuelle.

Dans les années 1970, Straram est au sommet de sa popularité. Il s'agit de sa période la plus active comme artiste et comme militant. Il collabore à de nombreuses revues et publie sept livres. Il participe aussi aux activités de l'Atelier d'expression multidisciplinaire (ATEM), au centre d'essai Conventum.

Révolutionner le vécu

La vie et l'œuvre de Straram s'inscrivent dans un combat pour transformer la société sur le terrain de la vie quotidienne et de la culture. Comme plusieurs contestataires, Straram reconnaît que «le privé est politique» et qu'il faut donc révolutionner le «vécu».

Non seulement le loisir libéré par la société marchande est devenu un simple appendice de la société bourgeoise, mais la société de consommation a transformé les individus en spectateurs de leur propre vie. Le quotidien est remplacé par la contemplation passive d'images. Que dirait Straram aujourd'hui de ces millions de personnes qui, consommateurs passifs de *reality shows*, renoncent à créer leur propre histoire?

Straram considère que la vie quotidienne est colonisée par les médias de masse et l'idéologie bourgeoise. Il en est de même pour les loisirs, qui sont organisés et dirigés par le système de production et de consommation. Réduit au simple rôle de spectateur, l'individu souffre d'apathie et se désengage du processus politique.

La dérive urbaine

Le projet utopique de Straram consiste à susciter une critique et un questionnement incessants. «Vivre est critique. Il faut concevoir et faire une critique qui soit une vie.»

La «dérive urbaine» occupe une place centrale dans la transformation du quotidien. Le concept situationniste de la dérive urbaine emprunte à la pratique du flâneur. Cette pratique culturelle permet de briser les contraintes de la routine (métro-boulot-dodo) et d'échapper à l'organisation fonctionnelle des grandes agglomérations urbaines. Ce genre de comportements ludiques permet à l'individu d'être l'auteur de sa propre vie.

Les productions culturelles du Bison ravi constituent, en quelque sorte, des comptes rendus de cette

pratique urbaine. Son style d'écriture incorpore des impressions de l'environnement immédiat (espace de vie quotidien), des impressions des lieux où se déroule son activité culturelle (cafés, bars, tavernes, etc.), les œuvres artistiques ou théoriques (citations et détournements) et les émotions éprouvées dans ces espaces. Il s'agit pour Straram d'en arriver à une construction supérieure de la vie quotidienne en suscitant un contexte d'ouverture et d'expérimentation. L'individu n'est plus alors un simple spectateur de la société du spectacle, mais il est redevenu un acteur de sa propre histoire.

Straram propose de faire un lieu de socialisation, un espace poétique

dans la vie quotidienne.

Sans espoir, avec conviction

Straram a été une figure importante de la mouvance contre-culturelle au Québec. Il représente le contestataire pur, celui pour qui la lutte contre le système capitaliste se déroule à la fois sur le plan idéologique et personnel.

La vie et l'œuvre de Straram représentent, indissociablement, une critique vivante de la société du spectacle et de la ville moderne. Straram a constamment lutté pour réaliser l'utopie situationniste de sa jeunesse, c'est-à-dire intégrer l'art à la vie quotidienne et transformer l'espace public et privé en fonction de ses passions et de ses désirs.

Le caractère intrinsèque d'une telle pratique a conduit Straram à une vie de pauvreté. Le Bison ravi aurait pu, paraphrasant Chateaubriand, s'écrier: «Des auteurs modernes québécois de ma génération, je suis le seul dont la vie ressemble autant à ses ouvrages.» Pareille affirmation n'est pas banale. N'est-ce pas d'ailleurs Straram qui, ayant à résumer l'esprit des années 1970, déclarait: «Sans espoir, avec conviction!»

La semaine prochaine:
la lutte de Nicolas Vincent

Bernard Landry doit revenir sur sa décision

JEAN-LOUIS BOURQUE
Politologue

Devant le concert unanime d'éloges, provenant même souvent de ses ennemis les plus acharnés, il faut bien l'admettre, la démission de Bernard Landry a été une très grave erreur qu'il peut et doit s'engager, bien humblement, à réparer le plus tôt possible. Contrairement à Jacques Parizeau, qui a déjà regretté son propre départ précipité, Bernard Landry a une chance inouïe de se rattraper de belle façon et de river une fois pour toutes le clou à ses destructeurs qui ne cessent de grenouiller et de «scribouiller» dans son dos... et ce, d'autant plus que ses idées ont largement eu gain de cause lors du congrès du 3 au 5 juin dernier.

La solution est bien simple, elle a été évoquée non seulement par son bon ami Yves Michaud mais aussi par plusieurs membres, plusieurs observateurs et plusieurs intellectuels. Il n'a qu'à se présenter à la direction du PQ et se faire élire, cette fois-ci, par une majorité incontestable et sans appel de milliers et milliers de militants lors du vote universel téléphonique. Il ne faut surtout pas oublier que le chef du PQ est le chef de tous les péquistes et non pas seulement le chef de quelques centaines de délégués qui, le plus souvent, ne représentent qu'eux-mêmes et leurs petits intérêts personnels.

Incidentement, le Parti québécois n'a pas été consulté concernant sa démission, et c'est pourquoi Bernard Landry doit absolument revenir sur sa décision et répondre, bien humblement, à l'appel de milliers et de milliers de militants en se présentant honnêtement et légitimement à sa propre succession. Nous ne sommes pas au Québec, que je sache, dans un régime totalitaire où des chefs obtiennent des majorités factices de 90 % et plus. Et 76 % constitue normalement un excellent score où que ce soit.

Les centaines de votes qu'il a perdus au congrès proviennent de certains militants irréductibles identifiés à des clans minoritaires qui ne représentent qu'eux-mêmes et sûrement pas les milliers et les milliers de militants du parti. Dans un scrutin universel du Parti québécois, ces centaines de votes ne feraient pas le poids et Bernard Landry pourrait très certainement obtenir la majorité légitime nécessaire pour présider aux destinées du parti.

On peut très bien comprendre son écoeurement, sa fatigue et sa lassitude en raison de l'incessant travail de sappe dans son dos, mais, tout compte fait, cela n'a aucune commune mesure avec l'aboutissement de sa vie et de ses œuvres, avec le destin du Québec qui frappe une fois de plus avec insistance à nos portes. Aussi près du but, ce n'est surtout pas le temps de flancher et de tout abandonner!

Le PQ a mûri depuis le dernier référendum, il a beaucoup plus de sagesse et de clairvoyance qu'il y a dix ans. Il doit se ressaisir, réfléchir sérieusement, et choisir le meilleur chef à tous égards, et ce chef, c'est nul autre que Bernard Landry. Il a beaucoup voyagé, il a étudié à l'étranger, il parle plusieurs langues, il connaît bien l'histoire, il a des compétences en économie et en finances publiques, il connaît bien les relations fédérales-provinciales et les relations internationales, c'est un homme qui a une conscience éthique et morale et qui est à l'abri de tout soupçon, il sait très bien s'exprimer et convaincre, il saura gagner notre confiance et bien nous représenter dans les négociations à venir lors du prochain référendum.

Ainsi, sous sa nouvelle direction, le PQ saura mobiliser et rallier la population et lui faire comprendre que, pour qu'elle atteigne sa pleine maturité et son plein développement, elle doit en avoir [de la maturité] et assumer tous les pouvoirs qui sont précisément ceux de l'État qui est souverain, libre et reconnu.

Le «militant» Bernard Landry, malgré tous ses défauts et son petit caractère souvent difficile, est l'homme de la situation et certainement l'homme le plus qualifié, le plus compétent et le plus expérimenté pour conduire le Québec à son indépendance et pour nous représenter avec honneur et dignité sur la scène internationale. Il doit devenir le prochain chef élu du PQ, le prochain premier ministre du Québec et le premier chef de l'État québécois, il en a le statut, l'étoffe, la classe et l'envergure nécessaires. Il peut et doit ainsi devenir le premier président de la République du Québec, là est son destin, tout l'y a préparé.

En ce qui concerne les autres candidats, ils devraient être réalistes, faire preuve de plus de modestie et de retenue, et finalement comprendre que, malgré toutes leurs belles qualités et leurs précieuses expériences, ils ne font tout simplement pas le poids — ils ne sont pas présentement — et en tout respect — à la hauteur des attentes et des exigences du poste, avec tout ce que cela comprend et sous-entend.

Bernard Landry, il faut bien l'avouer et le reconnaître, est présentement le meilleur et probablement le seul candidat capable de conduire le peuple québécois à son indépendance et de construire avec le peuple tout entier ce nouveau pays du Québec, que nous attendons avec autant de ferveur que d'impatience, pour enfin pouvoir devenir maîtres chez nous et faire en sorte que le peuple québécois puisse exprimer la plénitude de son identité profonde et, en toute légitimité, faire entendre sa voix dans le concert des nations.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'Information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (enseignement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs), René Léo Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'Information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reay (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'Information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'Information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Aharie (secrétaires à la rédaction); Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (commun); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebai, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zermatis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine LaFleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

bâtiront leurs propres forces de sécurité, suffisantes pour prendre le contrôle, [...] afin qu'ils puissent prendre les commandes et que nous puissions leur apporter notre soutien et graduellement réduire notre présence là-bas», a déclaré M. Reid. «Ça ne se fera pas en un jour. Ce sera un processus. Je pense que c'est un processus qui pourrait commencer — et seulement commencer — au cours des 12 prochains mois», a-t-il expliqué sur la chaîne américaine d'informations en continu.

Un mémo du ministère britannique de la Défense, qui avait filtré dans l'hebdomadaire *Mail on Sunday* la semaine dernière, avait indiqué que l'armée britannique envisageait de réduire sa présence en Irak, de quelque 8500 hommes actuellement, à 3000 au milieu de 2006. Il indiquait également que les États-Unis souhaitaient eux aussi une réduction importante de leurs forces militaires sur place.

Trois soldats britanniques ont été tués samedi après l'explosion d'une bombe au passage de leur véhicule dans la région d'al-Amarah, dans le sud de l'Irak, portant à 92 le nombre de militaires britanniques tués depuis l'invasion de l'Irak en mars 2003.

Dans un autre entretien, cette fois à la chaîne d'informations en continu Sky News, M. Reid a reconnu que la situation en Irak «se détériore d'une certaine manière, dans le sens où la frénésie de terrorisme et les meurtres que vous mentionnez sont plus importants, c'est vrai».

Trois attaques ont d'ailleurs fait hier au moins sept morts à Bagdad, pendant que les habitants de Mousayyib, accablés de douleur, effaçaient les traces de l'attentat suicide au camion piégé qui a massacré une centaine de personnes samedi soir. La population de cette ville du sud de Bagdad a crié sa colère devant les immeubles éventrés par l'explosion d'un camion-citerne qui, selon un responsable de l'hôpital de Hilla, a fait au moins 98 morts et 70 blessés. «La police a interdit aux camions de circuler à Mousayyib, mais elle a laissé entrer un camion citerne. C'est un crime! Les policiers sont tous des agents [de l'insurrection]», s'est écrié un homme.

À Bagdad, des parlementaires s'en sont pris au gouvernement entré en fonction en avril, le jugeant incapable de mettre un terme au «terrorisme» et de garantir la transition politique deux ans après le renversement de Saddam Hussein par la coalition menée par les Américains. «Cinquante-cinq membres de l'Assemblée nationale ont signé une pétition appelant les comités populaires [milices locales] à reprendre en main la sécurité», a déclaré le député Khoudair al-Khouzai à l'issue d'une session particulièrement houleuse.

L'attentat suicide perpétré samedi soir est le plus meurtrier depuis celui commis en février à Hilla, où 125 personnes avaient trouvé la mort. Le plus meurtrier aussi depuis la formation du gouvernement, en avril. Il traduit la nette recrudescence de la violence après une des semaines les plus «calmes» depuis trois

mois. Vendredi, le pays a été frappé par l'explosion de dix véhicules piégés conduits par des kamikazes, qui ont visé les forces américaines et irakiennes et fait plus de 32 morts et une centaine de blessés. Samedi, avant même l'attentat de Mousayyib, d'autres attaques avaient tué au moins 16 personnes dans tout le pays.

Deux nouveaux attentats à la voiture piégée, revendiqués par al-Qaïda, ont visé hier matin des postes de contrôle dans l'est et le sud de Bagdad, faisant au total quatre morts et 17 blessés, a annoncé la police. L'explosion d'une troisième voiture a par la suite tué trois personnes et en a blessé deux près de l'ancien siège de la commission électorale, toujours dans la capitale.

Ce mode d'action, caractérisé par le recours à de jeunes kamikazes étrangers et l'utilisation d'armes de précision, porte selon les autorités la marque d'al-Qaïda et rend particulièrement difficile la prévention des attaques.

L'analyste Toby Dodge, spécialiste de l'Irak installé à Londres, juge «prévisible» que les milices se développent pour garantir la sécurité «d'une manière adaptée aux circonstances». La floraison de groupes d'autodéfense risque cependant d'accroître les tensions interprofessionnelles, sans pour autant démanteler le réseau très sophistiqué qui bénéficie, de source policière irakienne, du savoir-faire de l'ancienne armée secrète de Saddam Hussein.

Reuters et AFP

SADDAM

SUITE DE LA PAGE 1

irakiennes après une tentative d'assassinat contre Saddam Hussein. «La date du procès sera fixée dans les jours prochains par les membres de la cour criminelle», a précisé le juge. La Cour dispose de 45 jours pour fixer la date.

Saddam Hussein devrait comparaître aux côtés de son demi-frère Barazan Ibrahim, chef des services de renseignement de l'époque, de son ancien vice-président Taha Yassine Ramadan et de Awad Ahmed al-Bandar, ancien responsable du parti Baas à Dujail. Ils risquent tous les quatre la peine de mort.

Saddam Hussein, détenu par les États-Unis à Bagdad, devrait également être poursuivi pour son rôle dans le déplacement des populations kurdes en 1987 et 1988 et dans la répression violente du soulèvement chiite après la guerre du Koweït en 1991.

Selon le juge, le cousin de Saddam Hussein, Ali Hassan al-Majid, baptisé «Ali le chimique» pour son rôle présumé dans le gazage en 1988 de la ville kurde d'Halabja où quelque 5000 personnes auraient péri, devrait figurer parmi les accusés. Ce devrait être le cas de l'ancien premier ministre Mohammed Hamza al-Zoubaidi, de l'ancien vice-premier ministre Tarek Aziz et du gendre de Saddam Hussein, Kamal Moustafa, qui a dirigé la Garde républicaine.

Associated Press

Précision

La page Convergence, qui fait place cette semaine à notre spécial Automobile, sera de retour lundi prochain.

Sudoku

9	2		3	6		1		
	3	4		1		7	9	2
3	5			8	9		7	
	9	8						
				4	2			9
		6	2				8	
7	8			6		3		

0009

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

8	1	2	4	6	7	9	5	3
3	9	6	1	8	5	4	2	7
7	4	5	9	2	3	1	6	8
2	7	8	6	3	9	5	4	1
9	6	4	5	7	1	3	8	2
5	3	1	2	4	8	6	7	9
1	2	7	3	5	6	8	9	4
4	5	3	8	9	2	7	1	6
6	8	9	7	1	4	2	3	5

0008

info@les-mordus.com
www.ludipresse.com

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememoriel.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Régist. legal Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

distance se déroule pour une bonne part, mettons, loin, puisqu'on fait des boucles de 2,5 km. C'est comme pour la Formule 1, ça se suit sur écran grâce à la magie de l'électronique.

Première épreuve, le 5 km dames, suivi de celui des hommes (vendredi et samedi prochains, on ira jusqu'à 25 km, soit des courses de près de six heures, restez à l'écoute pour tous les détails). Vingt-huit nageuses inscrites, une pour chaque groupe de trois ou quatre spectateurs, dont les plus bruyants sont des Équatoriens venus tout droit de Toronto exprès pour encourager leur compatriote Nataly Caldas Calle.

Disons-le tout de suite au risque de tuer net le suspense qui se joue, c'est la Russe Larisa Ilchenko qui a remporté la mise en rapportant un chrono de 55 min 40 sec 1, un peu plus de quatre secondes devant l'Américaine Margy Keeffe et six secondes et demie devant la Néerlandaise et favorite Edith van Dijk, quadruple championne du monde et onze fois médaillée aux championnats FINA. Edith van Dijk, a-t-on d'ailleurs pu apprendre, qui serait l'une des coquelettes de Roberval, où elle séjourne chaque année au moment de faire la traversée du lac Saint-Jean.

Ilchenko, qui, à 16 ans, avait aussi gagné le 5 km des championnats de Dubaï, en décembre dernier, est ainsi devenue la toute première couverte d'or de Montréal 2005. À 600 mètres de l'arrivée, elle a semé le peloton de tête et n'a plus vraiment été inquiétée par la suite. Trois heures plus tard, l'Allemand Thomas Lurz l'a de justesse imitée en 51 min 17 sec 2, coiffant par une petite seconde et demie l'Américain Chil Peterson au fil.

Bon, cela étant, la nage en eau libre n'est pas une discipline inscrite au programme olympique (outre qu'elle fait partie du triathlon), la seule d'ailleurs des championnats FINA. Nous béotiens n'avons donc pu profiter, ces dernières années, de l'éclairage des experts à ce sujet. Avant, c'était pas pareil. Avant, il n'y avait que de la nage en eau libre car personne n'avait encore inventé le chlore, ni le filtreur ni le douze pieds. Tenez, aux Jeux de 1900, à Paris, le 1000 m de natation avait été couru dans la Seine, pendant que chalands et



JASON REED REUTERS

La Russe Larisa Ilchenko a remporté la mise au 5 km dames en eau libre en rapportant un chrono de 55 min 40 sec 1.

remorqueurs poursuivaient leurs transports. Frantz Reichel avait alors écrit dans *Le Sport illustré*, auquel je fus abonné jusqu'à sa disparition en 1934: «Au surplus, de la berge, le public distingue à peine les concurrents. Quelque chose bat l'eau. Est-ce un chien? Est-ce un homme? Mystère.» (C'était avant la magie de l'électronique.)

Donc, 55 min 40 sec 1, c'est bon ou pas? Or voilà justement à mes côtés, par le fruit du hasard qui fait si bien les choses, Pierre Jobidon, qui fut président de la Fédération de natation du Québec de 1978 à 1980, qui fut officiel aux Jeux de Montréal et qui en connaît un bout sur le pourquoi du comment. «En bas d'une heure sur 5 km chez les femmes, c'est très rapide», avait-il dit à

mi-course. Et de fait, Ilchenko a établi de record du monde et tout, holà.

C'est que les parcours et les conditions de course varient trop. À Dubaï, par exemple, les compétitions avaient lieu dans une baie, aussi bien dire en pleine mer. À Montréal, on a droit au bassin d'aviron et de canoë-kayak, où l'eau n'est pas vraiment libre. Enfin, elle est un peu libre, d'avoir la température qu'elle veut par exemple — en l'occurrence, hier, 24 °C, soit pas sur le pif, l'idéal au degré près — mais ça s'arrête grosso modo là. Pas de vagues ou si peu, ce qui autorise des chronos beaucoup plus sympathiques qu'une virée dans une machine à laver.

Mais la nage en eau libre a beaucoup

changé depuis un certain temps. «À l'époque, les spécialistes s'entraînaient uniquement dans les lacs, rappelle Pierre Jobidon. Aujourd'hui, il faut aussi être bon en piscine. L'avenir de la discipline passe par ses nageurs. Une nageuse, par exemple, ne pourrait pas espérer atteindre le sommet de la nage en eau libre si elle ne fait pas le 100 m en moins d'une minute en piscine.» Cela même si la spécialité requiert des compétences particulières, celle de se débrouiller en peloton plutôt qu'en couloir — avec ce que cela suppose d'aptitude à jouer du coude et à gérer le bouillonnement — ou de posséder un peu plus de masse grasseuse afin de résister au froid.

S'accommoder de la promiscuité? Il fallait voir les ecchymoses qu'arboiraient Lurz (au cou) et van Dijk (à la lèvre) pour comprendre que ce sport n'est pas un pour moutonnés. Comme le disait Peterson, «quand on est si près les uns des autres, si un nageur veut en dépasser un autre, il ne passe pas à côté, il passe par-dessus».

Et on commence comme ça, et on finit par faire comme Benoît Lecomte, qui a traversé l'Atlantique en 72 jours en 1998. Quoique lui était tout seul. Et 72 jours en face de Longueuil, c'est un peu long.

Voyez un peu comme les choses se passent. Après le gros détrempé, le soleil fait semblant de revenir, et deux filles que vous ne connaissiez pas avant-hier, Roseline Filion et Meaghan Benfeito, sortent de nulle part — elles ne sont pas membres de l'équipe nationale du Canada! — et gagnent le bronze au plongeon synchro 10 m. Chapeau. En plus, si vous regardez attentivement la photo publiée en page frontispice de ce journal, vous constaterez que les corps des plongeurs forment un «M», celui de «Montréal» et de «médaillé». Toute est dans toute.

Vous en faites ce que vous voulez, mais moi j'y vois un signe de ce que nous allons vivre deux très grosses semaines et que vous ne pourrez plus répondre aux vox pop que vous n'êtes pas au courant de ce qui se passe dans les îles et que tout ce qui vous intéresse c'est la magie du Cirque du Soleil.

D'ailleurs, si ça se trouve, Ron va parler de plongeon synchro à son programme ce soir.

MICHAËLLE JEAN

mari Jean-Daniel Lafond. La dynamique d'échange est importante entre nous. La liberté que nous partageons a influencé ma façon de travailler, explique-t-elle. Cette possibilité d'avoir un point de vue sur les choses, un regard qui s'assume, est essentielle; elle a modifié mon rapport avec l'information. Même au Téléjournal, j'assume mon regard et ce qui passe par ma voix. Je ne peux pas dire les choses sans m'impliquer avec intensité.»

L'information: un moteur du changement

Elle considère l'information comme un élément primordial qui permet d'agir contre l'indifférence. «Si on veut faire reculer l'indifférence — c'est la ligne de conduite que je me suis tracée — on doit donner aux gens ce dont ils ont besoin pour lutter contre leur impuissance. Il faut les outiller, c'est-à-dire les informer. Penser, c'est déjà être dans l'action. Les professionnels de l'information sont des agents de changement investis d'une responsabilité citoyenne.»

Depuis les débuts de Michaëlle Jean à la télévision en 1988, l'information a beaucoup évolué. «L'arrivée de RDI en 1995 a provoqué un virage technologique important; il fallait accompagner cette rapidité de réaction, avec ses effets pervers.» La façon de contrer ces effets, selon elle, c'est d'offrir des formules différentes: des reportages, par exemple des tables rondes, des rendez-vous de l'information et des entrevues de fond. «Il faut proposer différents regards et des temps d'arrêt. C'est la variété qui constitue une richesse.» Un risque de la couverture abondante en direct est que le spectaculaire l'emporte. «Il y a un débat constant à ce sujet au Centre de l'information de Radio-Canada; c'est la dynamique d'une salle de nouvelles. Les dérapages sont inévitables. Il faut parfois mettre un holà et ralentir la machine.»

Négocier le virage

«L'information continue avec une prise directe sur les événements en proximité avec ceux-ci. Mais ses exi-

gences brûlent des ressources chez les artisans: on a moins de temps pour se préparer, on n'arrête jamais de travailler car il faut combler toutes les lacunes, explique la journaliste. En conséquence, le stress augmente. À la longue, la rapidité nous met en péril et le sprint devient casse-gueule car la caméra trahit autant l'ignorance que le savoir. Devant l'abondance de l'information, on dispose de moins de temps pour aller en profondeur.»

Pour approfondir et favoriser la rencontre, justement, elle a proposé Michaëlle, une émission d'une heure pendant laquelle elle explore la pensée d'une personne invitée en l'interrogeant sur un sujet donné. «Notre équipe est restreinte; les communications sont aisées. Ma préparation constitue ma zone de confort, et je la soigne, car il ne faut pas que la rencontre sente l'effort.» Michaëlle Jean accorde une grande valeur à la réciprocité, à la qualité des rapports et à l'esprit d'équipe dans le travail. «Je me vois comme le maillon d'une chaîne. Jessaie d'abolir la barrière hiérarchique avec mes collègues Yves Bournival [monteur], Sébastien Barangé [rechercheur], Gérald Mathon [réalisateur] et Dominique Rajotte [rédactrice en chef], car je sais trop bien ce que c'est, ne pas être considéré. On travaille dans la joie et notre mise en commun est riche et dynamique. Il y a beaucoup de fraternité et quand je flanche, je me sens appuyée.»

Michaëlle Jean reconnaît que les femmes rencontrent des embûches particulières dans le monde de l'information. «Par exemple, il est urgent de régler le problème de l'équité salariale à Radio-Canada. Une institution publique ne peut pas tolérer cette incohérence. Je suis contente que l'abcès soit crevé et qu'on y travaille.»

■ Michaëlle Jean remplace Bernard Derome au Téléjournal trois semaines à partir de ce soir. Michaëlle est rediffusé cet été sur la première chaîne le dimanche à 14h et sur RDI à 22h.

Collaboratrice du *Devoir*